



IL SERA PRÉSENTÉ LUNDI PROCHAIN DEVANT LES DÉPUTÉS

Tout sur le rapport de la Banque d'Algérie

P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1709 | Jeudi 25 octobre 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

UN AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL ET INTERNATIONAL A ÉTÉ LANCÉ
Réhabilitation de 12.500 logements à Alger

P. 17

KIDNAPPINGS EN KABYLIE

Le feuilleton des rapt mystérieux continue

N'assistons-nous pas à quelque chose d'inédit et en même temps de dangereux en Kabylie qui connaît son énième rapt ? Les populations de la Kabylie maritime, d'après les échos qui nous sont parvenus devaient être hier sur le pied de guerre pour aller libérer l'otage Aghilès Hadjou, 19 ans, enlevé il y a sept jours par des inconnus qui exigent une rançon..

P. 3

HISTOIRE COMMUNE ENTRE L'ALGÉRIE ET LA FRANCE

La droite française mise à nue

P. 4



BOUMERDÈS

Un acolyte de Droukdel neutralisé par l'ANP

P. 5

PLANS SÉCURITAIRES POLICE ET GENDARMERIE

150.000 hommes mobilisés durant

P. 4





2.184

jeunes ont été embauchés depuis le début de l'année, dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'emploi

141

boulangeries, trois minoteries et trois laiteries seront opérationnelles à Oran dans le cadre de la permanence des activités commerciales prévue pour les deux journées de l'Aïd el-Adha a annoncé la direction du commerce de la wilaya.

8.500

grévistas à la mine d'or de "KDC East" au sud-ouest de Johannesburg ont reçu, mardi, un avis de licenciement du groupe sud-africain Gold Fields pour avoir ignoré son ultimatum exigeant un retour au travail

1.700 médecins vétérinaires mobilisés pour l'Aïd

Le ministère de l'Agriculture a mobilisé quelque 1.700 médecins vétérinaires pour renforcer le contrôle du cheptel et des opérations d'abattage des animaux à l'occasion de l'Aïd el-Adha, a indiqué mardi un communiqué du ministère. En outre, tous les établissements d'abattage, répartis sur l'ensemble du territoire national, seront ouverts le jour de l'Aïd pour inciter les citoyens à sacrifier leurs animaux dans une enceinte conforme et contrôlée, selon le ministère. Des permanences seront effectuées par les services vétérinaires de wilaya au niveau des APC et des lieux d'abattages. Des brigades mobiles, composées de vétérinaires et de techniciens, effectueront des tournées de contrôle pour répondre aux besoins et aux sollicitations des citoyens, a ajouté la même source. Les services de voierie des wilayas ont été également instruits de récupérer les carcasses et organes saisis ainsi que les détritrus (paille, cornes, onglons, buse..) et de les acheminer vers des lieux d'enfouissement ou d'incinération, afin de garantir le respect de l'hygiène et de la santé publique. Les services vétérinaires du ministère veilleront également à l'application des arrêtés de wilaya portant sur la fixation des différents



lieux du rassemblement et de vente d'animaux, avec la mise en place d'un réseau d'information efficace nécessaire pour mieux sensibiliser les citoyens.

La destination Algérie intéresse les Anglais



Des tours opérateurs anglais séjourneront en Algérie du 24 au 29 octobre en vue de découvrir quelques facettes de "la destination Algérie", a indiqué mardi le ministère du Tourisme et de l'Artisanat dans un communiqué. Dans le cadre du travail de prospection de nouveaux marchés porteurs pour "la destination Algérie", le ministère du Tourisme et de l'Artisanat organise du 24 au 29 octobre "un voyage découverte de la destination Algérie" au profit de 12 tours opérateurs représentant le marché britannique, a précisé la même source. Les tours opérateurs anglais seront appelés à découvrir quelque facettes du tourisme en Algérie, notamment le tourisme culturel et le tourisme saharien et de mener des relations d'affaires avec des partenaires Algériens dans la perspective de promouvoir, à l'avenir, la destination Algérie sur le marché britannique, a ajouté la même source. La démarche de prospection de ce marché porteur se poursuivra lors du prochain Salon international du tourisme à Londres en novembre 2012 et du Salon international du tourisme et des voyages (Sitev 2013) à Alger, a encore indiqué le communiqué.

Abattage d'arbres cinquantenaires à El Tarf

Une frênaie, située entre le chef-lieu de la wilaya d'El Tarf et la localité de Bouteldja, fait l'objet, depuis mardi, d'un abattage systématique, a constaté un journaliste de l'APS. Ces frênes, produits d'un reboisement réalisé au lendemain de l'Indépendance, constituent, à ce jour, un lieu de loisirs très prisé par de nombreux amoureux de la nature qui y trouvent un espace de détente avec des bancs pour les personnes âgées, un terrain de pétanque ainsi que des pistes pour la pratique sportive et autres jeux pour enfants. L'abattage de ces arbres cinquantenaires a suscité l'indignation et le dépit des citoyens qui ont déploré un tel "massacre", présenté comme un "énorme gâchis". Contacté à ce sujet, le conservateur des forêts, Mohamed Teyar, a indiqué qu'une autorisation de coupe a été délivrée à la Société des eaux et d'assainissement d'El Tarf et d'Annaba (SEATA) pour la pose de conduites d'AEP, précisant que ses services suivent de près le déroulement de cette opération. Il a néanmoins, affirmé qu'un itinéraire bien défini a été arrêté en commun accord avec les services de la SEATA pour ménager la frênaie, avant de déplorer "l'absence de coordination" entre les différents services (Sonelgaz, SEATA,



Télécom, Travaux publics...) intervenant en sous-sol, ce qui aurait évité, selon lui, un tel massacre. Saisissant cette aubaine, des individus avides de gain facile n'ont pas hésité à découper ces troncs d'arbres en rondins (servant en général de planches de découpe de la viande) qu'ils comptent écouler sur le marché local aux citoyens appelés à perpétuer le sacrifice de l'Aïd el-Adha.

Une baleine qui imite la voix humaine !

La baleine blanche Noc, qui a toujours vécu dans un aquarium entouré d'humains, s'est également mise à vouloir les imiter. Les sons humains du beluga ont pu être enregistrés. Les scientifiques d'un aquarium de San Diego, aux Etats-Unis, ont découvert qu'une baleine baptisée Noc était capable d'imiter la voix humaine. A force d'entendre les humains parler autour de lui, l'animal s'est entraîné de lui-même à reproduire les sons. C'est de manière tout à fait fortuite que les scientifiques ont découvert que Noc avait développé cette incroyable particularité. Alors qu'un plongeur était dans le bassin avec l'animal, il en est ressorti en demandant qui lui avait demandé de sortir... alors que personne ne le lui avait demandé. Si Noc n'est pas le premier beluga à imiter les Hommes, c'est bien la première fois que les scientifiques ont pu avoir une bande sonore des expressions quasiment humaines de l'animal. C'est dans la revue américaine Current Biology, parue le 23 octobre que le scientifique Sam Ridgway dévoile cette étonnante découverte, bien que l'animal soit mort il y a cinq ans alors qu'il était âgé de 30 ans. "Les sons que nous avons enregistrés étaient clairement un exemple d'apprentissage vocal effectué par une baleine blanche" a expliqué le chercheur Sam Ridgway. Pendant environ quatre ans, le beluga arrivait encore à imiter les sons humains, soit jusqu'à ce qu'il ait atteint la majorité sexuelle. Les baleines et dauphins peuvent produire différents sons, mais pour arriver à imiter la voix humaine, cela demande un véritable effort de la part de l'animal pour réussir un tel exploit.

D'impressionnantes illusions d'optique

Avec un coup de crayon saisissant, Ramon Bruin parvient à donner vie à des illusions d'optique ultra-réalistes où les dessins semblent s'échapper de la page blanche.

Diplômé de la Airbrush Academie aux Pays-Bas, l'artiste âgé de 31 ans Ramon Bruin excelle dans l'art de donner vie à des illusions d'optique superbement crayonnées. Armé uniquement de ses crayons à papier, le plasticien parvient en effet à produire des dessins où à chaque fois le sujet semble s'extraire de sa feuille.

Passionné depuis toujours par le dessin, cet artiste à moitié autodidacte est ainsi l'auteur de plusieurs œuvres ultra-réalistes qui voient les croquis dessinés par Ramon Bruin sortir comme par enchantement de leur plan de travail. Personnages, monstres marins, oiseaux ou encore bâtiments architecturaux prennent ainsi avec l'artiste des allures de dessins 3D aussi réalistes que fantastiques.

Mêlant humour, imagination et faisant surtout preuve d'un immense talent pour le dessin, Ramon Bruin nous enchante avec ses créations magiques qui par quelques jeux de perspective semblent prendre vie sous nos yeux!

D
i
x
i
t

Mohamed Tahmi :

«Le MJS n'a été destinataire d'aucune correspondance de la part de la Fédération internationale de handball (IHF). Je dément catégoriquement l'information faisant état d'une éventuelle sanction qui priverait la sélection algérienne messieurs du championnat du Monde 2013, prévu en Espagne du 11 au 27 janvier. Je réfute en bloc ces rumeurs. C'est de n'importe quoi. Les joueurs de la sélection doivent rester à l'écart de toutes les spéculations et préparer sereinement le Mondial-2013. Toutes les autres questions trouveront leur solution dans le strict respect des lois»

KIDNAPPINGS EN KABYLIE

Le feuilleton des rapt mystérieux continue

N'assistons-nous pas à quelque chose d'inédit et en même temps de dangereux en Kabylie qui connaît son énième rapt ? Les populations de la Kabylie maritime, d'après les échos qui nous sont parvenus devaient être hier sur le pied de guerre pour aller libérer l'otage Aghilès Hadjou, 19 ans, enlevé il y a sept jours par des inconnus qui exigent une rançon.

PAR LARBI GRAÏNE

On parle de la mise en place d'une grande caravane de volontaires qui serait composée de 4.000 éléments à qui échoient la mission d'aller à la recherche de l'otage en vue de le libérer. La population va-t-elle se substituer aux forces de l'ordre puisqu'on lui prête l'intention de sillonner les maquis environnants pour libérer le jeune homme avant l'Aïd ? Fils d'un entrepreneur de travaux publics, Aghilès qui souffre du diabète, a été enlevé au village de M'lata (ex-Tardieu), à 5 kilomètres à l'ouest d'Azzefoun. La disparition du jeune homme a été découverte par des villageois de Cheurfra, 5 km au sud de la ville d'Azzefoun, au moment où ils s'apprêtaient à faire un volontariat. Ils avaient trouvé le véhicule du jeune homme abandonné près de leur village. Lundi, en signe de solidarité avec la famille d'Aghilès, une grève générale suivie d'une marche avaient



Mobilisation des citoyens en Kabylie contre les kidnappings.

mobilisé quelque deux mille personnes dans le chef lieu de daïra. Ce phénomène reste tout de même curieux. Amnesty International qui s'est toujours illustrée par une sensibilité extrême par rapport à l'état des droits de l'Homme dans le monde, n'avait pas jugé utile de mentionner l'existence de ces enlèvements au motif (suivant les explications de son représentant à Alger) que la section algérienne n'avait jamais fait une enquête là-dessus. Pour autant ces crimes connaissent un suivi par la justice qui a eu à statuer sur des cas de personnes accusées d'enlèvements. Aussi, au moment même où la mobilisation pour la libération d'Aghilès atteignait le summum, le tribunal criminel de Tizi-Ouzou rejugeait l'affaire des assassins présumés de l'entrepreneur Hand Slimana. C'est la preuve que les affaires de

kidnapping donnent lieu à des enquêtes policières, et qu'elles sont identifiées comme telles par les services de sécurité.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le rapt d'Aghilès Hadjou est le 72^e d'une série qui avait commencé en 2005. Ces enlèvements qui paraissent être le fait de gangs de malfaiteurs ciblent les membres des familles nanties, entrepreneurs, commerçants ou industriels. Aucun de ces crimes semble-t-il n'a été jusqu'à aujourd'hui élucidé, tout ce qu'on sait, c'est que, souvent, l'otage est libéré et ce, après un certain temps de captivité. Est-ce qu'on a payé la rançon ? On ne sait pas exactement. Mais la famille qui vient d'endurer le calvaire a-t-elle intérêt à en parler, si cela avait été le cas ? Toujours est-il que ce qui est mis en avant c'est la forte mobilisation populaire qui a eu raison des

ravisisseurs, des ravisisseurs qu'on arrête toutefois que rarement. L. G.

BOUMERDÈS Un acolyte de Droukdel neutralisé par l'ANP

Un terroriste de l'ex-GSPC a été neutralisé, dans la nuit du lundi à mardi derniers dans les maquis surplombant la localité de Naciria à une quarantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources locales. Celles-ci ajoutent que l'acolyte de Droukdel a été abattu au cours d'une opération de ratissage des maquis de Sidi-Ali Bounab qui s'étendent jusqu'aux territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou notamment à Tadmaït où plusieurs autres terroristes de l'ex-GSPC avaient été abattus au cours de ces derniers mois, par les forces combinées de sécurité. A l'issue de l'opération, les soldats de l'ANP ont récupéré une arme de type kalachnikov et un lot de munitions. Le corps dudit terroriste a été acheminé vers la morgue pour son identification.

Il est important de souligner que les forces de l'armée mènent depuis près de deux mois une vaste opération de ratissage dans les maquis du l'est et du sud-est de la wilaya afin de venir à bout de la menace terroriste qui sévit dans la région depuis plusieurs années. En septembre dernier, les forces de l'ANP ont éliminé dix terroristes dans les maquis d'Ammal et ce, suite à une information faisant état de présence d'un important groupe terroriste de l'Aqmi dans cette région fortement boisée. L'assaut a été donné suite à l'arrestation d'un élément de l'ex-GSPC, la veille.

Le chargé de la liaison extérieure de l'ex-GSPC et de l'Aqmi, Boualem Bekai alias El Mig, a été abattu, le 14 octobre dernier, dans les maquis de Yakouren dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Un sérieux coup du boutoir à l'encontre de la branche d'Aqmi. T. O.

HISTOIRE COMMUNE DE L'ALGÉRIE ET DE LA FRANCE

La droite française mise à nu

PAR KAMAL HAMED

Le rapprochement entre l'Algérie et la France se confirme chaque jour davantage. Car depuis l'accession de François Hollande à la présidence française et le succès des socialistes aux élections législatives, les signes de bonne volonté de Paris à l'égard d'Alger se sont multipliés. Le dernier en date a été celui présenté par le sénat français. Ce dernier a en effet adopté, avant-hier, une résolution reconnaissant la sanglante répression des forces de police le 17 octobre 1961 à Paris contre les manifestants algériens. C'est grâce aux sénateurs affiliés aux partis de gauche, notamment ceux du parti socialiste, que cette résolution, proposée par le groupe communiste, a été adoptée. En effet, la résolution a été adoptée par 174 voix pour contre 168 contre. Les sénateurs de la droite française, comme il fallait s'y attendre ont voté contre. Un vote qui confirme que le plus grand parti d'opposition, l'UMP en l'occurrence et ses alliés du centre, demeurent opposés à toute initiative tendant apaiser les tensions avec l'Algérie sur la question de la mémoire et de l'histoire commune. L'Algérie n'a cessé de

demander à la France de reconnaître les crimes commis contre les Algériens durant la colonisation et de présenter, par voie de conséquence, des excuses au peuple algérien. Une demande catégoriquement rejetée par la droite française, alors au pouvoir. On se souvient de certains propos des officiels français, l'ex-président Nicolas Sarkozy en tête, pour dire non aux demandes algériennes. La droite française voulait seulement que les Algériens tournent la page, oublient le passé et regardent plutôt vers l'avenir. Cette période semble avoir vécu puisque, depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, la France émet des signaux prouvant sa disponibilité à avoir un nouveau regard lucide sur son passé colonial. «Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits». Ces propos sont ceux du président français, François Hollande qui a, à travers un communiqué rendu public la veille de la commémoration du 51^e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961 précise, que «cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes». Ceci semble avoir

eu l'effet d'une bombe puisque l'on a alors assisté à une verbale levée de boucliers de la droite française, toutes tendances confondues. Du parti de l'ex-président français, Nicolas Sarkozy, en passant par l'extrême-droite, c'est en effet le même son de cloche s'agissant de condamner la position des socialistes. La polémique et la guerre de tranchées fait depuis rage en France ente la gauche et la droite. L'ex-premier ministre, François Fillon, descend en flammes François Hollande en estimant que «ce n'est pas au président de la République de tenir ces discours de culpabilité [...] J'en ai assez que tous les quinze jours, la France se découvre une nouvelle responsabilité, mette en avant sa responsabilité historique permanente». Marine Le Pen, la présidente du parti d'extrême droite, le Front national, s'aligne sur la même position que Fillon. Poussant le bouchon plus loin, le député maire de Nice qui est très proche de Nicolas Sarkozy, déclare, au cours d'une réunion avec les anciens combattants et les harkis :

«Vive l'Algérie Française». La droite française a dévoilé pour l'occasion son vrai visage.

K. H.

PLANS SÉCURITAIRES DE LA POLICE ET DE LA GENDARMERIE

150.000 hommes mobilisés durant l'Aïd

A travers deux communiqués différents, datant d'hier, les deux cellules de communication de la Gendarmerie nationale et de la DGSN, dévoilent, chacune, les détails de leur plan sécuritaire spécial pour l'Aïd el-Adha.

PAR LOTFI HADJI

Des mesures sécuritaires, des renforcements d'effectifs, une présence plus importante au niveau des frontières, sur les routes, devant les mosquées et cimetières et même dans les complexes touristiques, sont prévus pour l'Aïd. De plus, des patrouilles mobiles et pédestres seront mobilisées afin de sécuriser les citoyens, cela sans oublier les deux numéros verts, le «10 55» de la Gendarmerie et le «15 48» de la Police qui sont déjà au service des Algériens en difficulté.

En effet, le commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place, à l'occasion de l'aïd El-Adha, un plan sécuritaire spécial où plus de 60.000 gendarmes sont mobilisés dans les quatre coins du pays. De plus, au niveau des routes nationales, notamment l'autoroute Est-ouest, un vaste dispositif sécuritaire composé de plusieurs milliers de gendarmes a été mis en place aux frontières, là où d'éventuelles tentatives d'attentats terroristes peuvent être actionnés par les sbires d'Al-Qaïda au Maghreb et ceux du Mujao. Conscients de cette menace permanente et «occasionnelle», le commandement de la Gendarmerie nationale a pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher les terroristes de commettre leurs plans diaboliques. Les gardes-frontières (GGF) ont été appelés à sécuriser, hautement, la ceinture sécuritaire du pays, cela avant, pendant et après l'Aïd el-Adha. En plus de la menace terroriste il y en a d'autres qui sont aussi sérieuses. On parle ici de tentatives d'acheminement de grosses quantités de cannabis via les frontières Sud-Ouest et Ouest. Des frontières utilisées par des réseaux de trafic de drogue, très actifs ces derniers mois, du côté du Maroc. Ces derniers agissent, comme à l'accoutumée, dans des conjon-



Mobilisation des services de l'ordre pour la sécurisation des villes pour la fête de l'Aïd.

tures très spécifiques, surtout durant les fêtes religieuses et nationales. Ils peuvent rééditer leurs coups durant l'Aïd el-Adha, là où les GGF sont, déjà, en alerte dans le tracé frontalier de l'Ouest et Sud-Ouest du pays. Selon le communiqué de la GN, un dispositif sécuritaire important a été mis en place sur l'autoroute Est-Ouest, dans le cadre d'un plan spécial Aïd. Ce plan sécuritaire consiste à sécuriser cette importante voie durant les jours de l'Aïd el-Adha. Ici, des centaines de pelotons d'autoroutes (SSR) veilleront à la sécurité et au bon déroulement du trafic routier pour empêcher certains usagers de rouler à grande vitesse. Mais, les pelotons d'autoroutes appuyés par des patrouilles mobiles veilleront, aussi, à la sécurité des routes pour éviter des agressions commises par des réseaux de malfaiteurs. Les points de contrôle seront renforcés, sur les routes et sur les entrées et sorties des 48 wilayas du pays. Dans les gares ferroviaires, un dispositif sécuritaire a été mis en place par la Gendarmerie nationale pour s'assurer de la sécurité des voyageurs qui seront nombreux à fréquenter ces stations à l'occasion de l'Aïd el-Adha. Les gendarmes ne se contentent pas, seulement, de sécuriser les gares ferroviaires, mais dans un geste salutaire, ils accompagnent les voyageurs, à

l'intérieur des locomotives, jusqu'à ce que les trains arrivent à leurs destinations. Le communiqué de la GN indique, par ailleurs, que les stations balnéaires feront, également, l'objet d'une haute sécurisation. Des centaines de gendarmes sont mobilisés dans les complexes touristiques, prêts à intervenir dans les pires scénarios ; les SSI (Section de sécurité et d'intervention) et les gendarmes des brigades territoriales sont mobilisés H24, selon des consignes du plan spécial "Aïd el-Adha". Et pour mieux accompagner ces mesures, la Gendarmerie nationale a mis, également, à la disposition des citoyens en danger le numéro vert "10 55". Un numéro qui peut être accessible pour tout le monde en cas d'agression, d'une anomalie ou d'un cambriolage commis durant la période de l'Aïd.

Patrouilles mobiles et pédestres de la Police et gros moyens pour sécuriser les villes du pays

De son côté, la cellule de communication de la DGSN vient de faire un communiqué dans lequel elle a mis l'accent sur son plan sécuritaire spécial pour la fête de l'Aïd el-Adha. Contrairement à la Gendarmerie nationale qui, elle, sécurise

les zones rurales, les routes et surtout les frontières, les éléments de la DGSN, pour leur part, sécurisent les centres urbains, les mosquées, les cimetières et les lieux sensibles, d'où les détails d'un plan spécial qui nous a été dévoilé par la DGSN. En effet, la DGSN parle d'un renforcement de taille de ses effectifs qui seront mobilisés dans les zones urbaines, les plus fréquentées par la population, à l'occasion de l'Aïd el-Adha. Plus de 90.000 hommes en bleu sont enrôlés pour ce plan sécuritaire. Des patrouilles mobiles, pédestres appuyées par des hélicoptères et des unités de la BMPJ, PJ et BRI veilleront à la sécurité des villes du pays. De jour comme de nuit, les patrouilleurs bleus vont surveiller les zones sensibles, tels les quartiers populaires, les édifices et places publics et surtout les cimetières et mosquées. S'agissant des cimetières où une foule nombreuse de citoyens est attendue, à l'occasion de l'Aïd el-Adha, les policiers vont intensifier leur présence en mobilisant des patrouilles de surveillance. Les gens viennent, pendant l'Aïd, en nombre considérable dans les cimetières, pour rendre hommage à la mémoire des proches morts, une présence importante qu'il faut sécuriser. C'est pour cette raison que la DGSN a décidé de mettre en place un dispositif spécial pour sécuriser les citoyens. Tout comme les cimetières, les mosquées seront, également, hautement sécurisées par la DGSN. Selon le communiqué de la cellule de communication, des policiers seront placés dans chaque mosquée des villes du pays, située dans le territoire de leur compétence. Enfin, la DGSN a mis en service au service des citoyens le numéro vert, le «15 48» pour alerter les policiers en cas de danger.

L. H.

A L'OCCASION DE L'AÏD EL-ADHA

AT rétablit les lignes suspendues

A l'occasion de l'Aïd el-Adha, Algérie Télécom a décidé de renouer avec sa clientèle dont les lignes téléphoniques ont été suspendues pour défaut de paiement.

Si elle est mue par des considérations commerciales et le souci premier de l'opérateur historique d'engranger sensiblement de nouvelles parts de marché, cette initiative se décline comme une expression de la dimension citoyenne d'une entreprise particulièrement soucieuse de se réconcilier avec sa clientèle et de faire en sorte que les fêtes de l'Aïd el-Adha soient célébrées en toute convivialité, dans la joie générée par la réception des vœux adressés par les proches.

Toutes les lignes suspendues seront réactivées en mode réception durant les fêtes, signe évident, s'il en est, quant à la disponibilité d'Algérie Télécom de demeurer à la disposition d'une clientèle qu'elle compte retrouver définitivement.

Un arsenal de propositions a été mis en branle et toutes les personnes concernées n'auront qu'à prendre attache avec les Actels pour sceller les retrouvailles.

R.N.

UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL A ÉTÉ LANCÉ

Réhabilitation de réhabiliter 12.500 logements à Alger

PAR RAYAN NASSIM

La wilaya d'Alger lancera, dans deux semaines, un avis d'appel d'offres national et international pour la réhabilitation de 12.500 logements dans l'hypercentre d'Alger, a indiqué mercredi le wali d'Alger, Mohamed El Kebir Addou.

"Un avis d'appel d'offre national et international sera lancé dans deux semaines pour réhabiliter l'hypercentre d'Alger, comme première étape.

L'objectif assigné à cette opération est de sauver les bâtiments ainsi que notre patrimoine", a déclaré M. Addou au cours d'une présentation du programme de réhabilitation de la rue Larbi Ben M'Hidi à Alger-Centre. Les logements en question

sont situés notamment dans les rues, Larbi Ben M'Hidi, Zighout Youcef, Hassiba Ben-Bouali, Malika Gaid et Krim Belkacem comme première étape de ce plan de réhabilitation du vieux bâti avant de toucher d'autres quartiers de la capitale.

S'agissant des travaux d'aménagement de la baie d'Alger, M. Addou a affirmé qu'une partie de celle-ci serait livrée au début de l'été 2013 pour en faire profiter la population algéroise.

"La wilaya libèrera une partie de la baie aux citoyens. Elle s'étend de l'embouchure de Oued El Harrach à la station de dessalement d'El Hamma sur une distance de 4.5 Km. Notre volonté est qu'elle soit ouverte au début de l'été 2013", a fait savoir M. Addou, lors de l'inauguration de l'historial

à la rue Larbi ben M'hidi, en présence de la soeur de cet héros de la révolution algérienne, Drifa Ben M'Hidi.

La stratégie de réhabilitation à l'orée 2029 de la ville d'Alger, qui comprend, entre autres, le plan d'aménagement de la baie d'Alger, vise à transformer la capitale en une "perle de la Méditerranée".

Cette stratégie, dotée d'une enveloppe initiale de 202 milliards de dinars, s'inscrit dans le cadre du plan d'aménagement de la baie d'Alger, et répond, pour la première fois, à "une vision globale à très long terme destinée à restructurer, d'une manière progressive mais durable, la ville d'Alger".

IL DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ LUNDI PROCHAIN DEVANT L'APN

Tout sur le rapport de la Banque d'Algérie

Plusieurs institutions financières en Algérie demeurent sous-équipées et manquent de technologies nécessaires, sur le plan de la lutte contre le blanchiment d'argent ainsi que le financement des réseaux mafieux, et du terrorisme.

PAR HOUDA BOUNAB

La problématique qui se pose, concerne la réforme des institutions financières algériennes, qui se poursuit mais à très faible rythme selon le rapport annuel du gouverneur de la Banque d'Algérie, dont nous avons obtenu une copie, et qui doit être présenté lundi prochain devant les députés de l'APN.

Le document en question relève ainsi pas mal de points forts, d'avancées, tout en touchant du doigt des manquements et des lacunes qui contrarient foncièrement la mise en application de l'arsenal juridique mis en place par l'Algérie en matière de lutte contre le financement du terrorisme, le blanchiment d'argent, le grand banditisme et la fuite des capitaux.

Toutefois le rapport du gouverneur de la Banque d'Algérie, indique qu'«en matière de lutte anti-blanchiment et à cause des contrôles en la matière réalisés en 2010, les banques ainsi que établissements financiers ont accompli des progrès en matière d'adaptation de leurs dispositifs de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, efforts matérialisés par une meilleure appréhension du risque inhérent».

Paradoxalement, le même document relève, immédiatement après, que «la conformité de certaines institutions reste en deçà des exigences et standards requis et des efforts sont à déployer par ces dernières afin de combler les faiblesses décelées, notamment en matière de procédure, de formation du personnel et de mise à jour des dossiers clientèles (...) et la qualité de l'information recueillie par les banques et établissements financiers figure parmi les insuffisances qu'il convient de corriger».

Dans ce sens nous apprend le document



Siège de la Banque d'Algérie.

la «Banque d'Algérie a diligenté 6 enquêtes dans le courant de l'année passée». Deux d'entre elles ont porté sur l'évaluation du portefeuille de deux banques alors que deux autres avaient trait au dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Des enquêtes spéciales ont également été menées en vue de vérifier la régularité d'opérations réalisées par des clients de banques et établissements financiers.

Laksaci serait interpellé par rapport aux cambistes du square Port-Saïd

Par ailleurs, et à la poursuite des mêmes buts, pas moins de 15 missions ont été conduites essentiellement au titre de la vérification de la conformité des

opérations concernées aux dispositions législatives et réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et des infractions à la réglementation des changes.

D'autre part, les missions de contrôle ont relevé 50 cas de non respect par les banques et établissements financiers du dispositif prudentiel régissant la profession. Il y a même eu des infractions dans ce sens, selon le rapport du gendarme des banques. Ces cas sont imputables, pour 26 %, aux banques privées. Les établissements financiers privés ont été responsables de 36 % des cas d'infractions commises en 2011.

Pour ce qui est du respect par les banques et établissements financiers des dis-

positions légales et réglementaires, il y a lieu d'observer que concernant la base des déclarations transmises, «19 institutions seulement, parmi celles assujetties, ont respecté toutes les normes prudentielles».

Plus grave encore, nous apprend aussi le document, la Banque d'Algérie a enregistré la bagatelle de 12.787 personnes physiques et morales frappées de déclaration d'interdiction d'émettre des chèques. Les chèques impayés, déclarés à l'institution que préside Laksaci, demeurent concentrés sur la tranche comprise entre 10.000 et 1 million de dinars, à savoir 81 % du total des chèques sans provision émis. De plus, il est constaté une meilleure maîtrise de ce genre de problèmes par la Centrale des risques, puisque le nombre d'incidents de paiement sur chèques déclarés par les banques à cette structure pour absence ou insuffisance de provision a atteint les 80 % de l'ensemble des chèques rejetés en compensation pour le même motif.

En conclusion, et en attendant de voir ce que dira Laksaci pour justifier les énormes retards pris dans les réformes des institutions financières, ainsi que la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, force est de relever que celui-ci a toutes les chances d'être vivement interpellé par rapport aux propos très graves récemment tenus par le ministre de l'Intérieur, quand il avait indiqué que les cambistes du square Port-Saïd étaient tolérés par l'Etat. Cet aveu lourd de sens peut signifier, en effet, que l'Etat encourage en sous-main le blanchiment d'argent et le transfert massif de devises vers l'étranger, ce qui contredit foncièrement le rapport de Laksaci.

De chauds débats en perspective ?

H. B.

FORUM POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Une 8^e édition sous le signe de la gouvernance

PAR DJAOUIDA ABBAS

La question des terres arables dans le monde revient sur le devant de la scène internationale. Elle a été abordée à Addis Abeba ces trois derniers jours lors de la 8^e édition du Forum pour le développement de l'Afrique. Sous le thème de la gestion des risques et les opportunités des investissements fonciers à grande échelle en faveur du développement de l'Afrique. La question vaut le détour au regard de l'inéquation entre l'abondance des richesses de ce continent et de la pauvreté de ses habitants. Il faut savoir qu'en matière de ressources naturelles la terre brune est la mieux lotie. Elle détient 40 % des réserves d'or contre 10 % qui est le pourcentage de réserves de pétrole africain et un peu plus de 30 % des stocks de métaux dont le coltan, l'autre or noir de l'Afrique et qui fait saigner ses pays dont la RDC en est l'exemple le plus éloquent. Pour ce qui est des terres arables cultivables, dont elle aussi lotie que ses autres richesses, celles-ci sont les plus incriminées dans le problème de la faim en Afrique. Quoi de plus évident quand on sait que sur les 4,9 milliards d'hectares de terres arables que notre bonne vieille terre possède (Selon Trux et Zeitz, 2011) 60 %

reviennent à la terre brune et restent non exploitées.

D'après les dernières études faites par la société allemande, K+S KALI GmbH spécialisée, dans le secteur minier de potassium, les terres arables disponibles en Afrique diminueront jusqu'à l'année 2025 de deux tiers par rapport à 1990. Selon les recherches de cette boîte, les causes principales sont la nature du climat sec, l'érosion, la salinisation et l'utilisation «inappropriée» de ces terres qui les mènent vers ces déperditions à l'instar de la substitution des exploitations agricoles par d'autres, à vocation industrielle ou encore la corruption.

Critique, K+S KALI GmbH dresse un graphique des plus sévères sur les déperditions de surfaces agricoles utiles (SAU) et leur impact sur la faim. Selon les prévisions de l'Organisation de l'alimentation et l'agriculture (FAO) à l'horizon 2050 la SAU sera réduite comme peau chagrin pour atteindre les 0,17 hectares. En 1970, la FAO tablait sur une SAU égale à 0,38 hectare en 1970.

Ajouté à ces déperditions énormes, depuis l'envolée des prix du brut et l'émergence du BRICS et dans son sillage l'accroissement de la demande des produits agricoles et des biocarburants tel que prônés par le Brésil, l'Agence allemande de coopération technique (GTZ), s'est investie sur la question en Afrique. De ce qui en ressort, l'on sait glob-



alement qu'il s'agit de transactions foncières passées, dans leur majorité, en catimini et à haut risque. Ainsi de 2004 à ce jour l'on dénombre 30 millions d'hectares de terres agricoles déjà été bradées au profit de grands lobbies et puissances. Il y a des grandes boîtes industrielles comme Daewoo pour qui, en passant un contrat d'exploitation de 1,3 million d'hectares à Madagascar a eu comme revers en plus de réduction des populations des singes Catta, le renversement, en mars 2009, du président Marc Ravalomanana. Pour mettre un terme à cette saignée verte l'ONG a lancé maints appels à

la Banque mondiale. Aujourd'hui, c'est entre Africains que la question se discute à de l'initiative conjointe de l'UA, la CEA et de la BAD à Addis Abeba pour gérer et mobiliser des ressources pour le continent auquel le secrétaire d'Etat chargé de la Prospective et des Statistiques, Bachir Messaitfa, prend part ainsi que des chefs d'Etat et de gouvernement et des experts.

Des décideurs, des experts et des partenaires de développement : l'UA arrivera-t-elle à porter sa voix là où OX fam a échoué ?

D. A

TRÊVE À L'OCCASION DE L'AÏD EL-ADHA

L'Algérie réitère son appel "pressant" aux Syriens

L'Algérie a réitéré, hier, son appel "pressant aux frères syriens" pour la mise en œuvre, à l'occasion de la fête de l'Aïd el-Adha, de la trêve proposée par Lakhdar Brahimi, envoyé spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue arabe.

PAR INES AMROUDE

"A 48 heures de la célébration de l'Aïd el-Adha, l'une des fêtes musulmanes les plus sacrées, nous réitérons notre appel pressant aux frères syriens et nous exhortons à accepter la mise en œuvre de la trêve proposée par M. Lakhdar Brahimi, envoyé spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue arabe", a indiqué le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Amar Belani, dans une déclaration à l'APS.

"Cette trêve permettra au peuple syrien frère d'observer cette journée sacrée dans un

climat de paix et de sécurité et de créer ainsi les conditions susceptibles d'ouvrir la voie à un processus politique visant à mettre fin au cycle de la violence et à prendre en charge les aspirations légitimes du peuple syrien", a-t-il ajouté.

L'Algérie avait exprimé, le 20 octobre dernier, son soutien pour une trêve en Syrie lancée par M. Brahimi, à l'occasion de la fête de l'Aïd el-Adha.

Elle avait exhorté les Syriens "à puiser dans les hautes valeurs de clémence et de solidarité de cette journée sacrée pour taire les armes et laisser s'exprimer la fraternité et la tolérance que chaque Syrien porte en lui".

I. A.



Lakhdar Brahimi.

PROCÈS DES SAHRAOUI DU "GROUPE GDEIM IZIK"

Présence de l'Observatoire international des droits de l'Homme

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Observatoire international des droits de l'homme (Oservatorio Internazionale per i Diritti), en collaboration avec d'autres organisations et juristes indépendants, était présent mercredi pour le procès, reporté, des 24 prisonniers politiques sahraouis dit "groupe Gdeim Izik", au tribunal militaire de Rabat, a indiqué l'Observatoire basé à Naples, dans un communiqué reçu à Rome. Le magistrat Nicola Quatrano et l'avocat Roberta Bussolari du Barreau de Modena devaient participer à la première audience, selon la même source. Les prisonniers sahraouis sont détenus à la prison locale 2 de Salé (ville jumelle de Rabat), depuis le démantèlement par les forces marocaines du camp de Gdeim Izik près d'El-Ayoune (Sahara occidental) le 8 novembre 2010. Ils sont accusés du "délit d'association de malfaiteurs et de plusieurs

meurtres de membres de forces de l'ordre". Selon le code pénal marocain, les accusés risquent la peine de mort, a-t-on précisé.

L'objectif de la présence d'observateurs européens était d'assurer, à travers une collaboration plus efficace avec le réseau des observateurs internationaux, "un contrôle indépendant et impartial" du respect des droits humains des accusés et des principes du procès "juste et équitable", a-t-on souligné.

Evoquant cette audience, l'Observatoire international des droits de l'homme a fait remarquer qu'il s'agissait d'un procès dans lequel les personnes sont accusées de plusieurs homicides vis-à-vis de membres des forces de l'ordre, dont le nom n'est même pas mentionné dans l'acte d'accusation du juge d'instruction militaire. "La seule autopsie jointe au dossier est celle effectuée sur le cadavre du caporal Aljatib Bint Ihalib", a indiqué l'Observatoire,

ajoutant que "la procédure accusatoire se base exclusivement sur les confessions que les accusés ont faites en l'absence de leurs avocats et/ou en situation de détention dans les locaux de la Police judiciaire". En outre, il a souligné que "plusieurs familles ont dénoncé des situations de tortures et de mauvais traitements à l'encontre des inculpés", relevant le fait que "la peine maximale prévue pour les faits dont ils sont accusés soit la peine de

mort soulève de très fortes préoccupations". L'Observatoire a appelé à l'extension de la juridiction pénale militaire aux accusés civils. Dans ce cadre, il a rappelé que le Comité des droits de l'homme des Nations unies, la Cour américaine des droits de l'homme et la Cour européenne des droits de l'Homme, avaient déjà mis en avant "le manque de reconnaissance de la part des tribunaux militaires des garanties procédurales fondamentales".

L. B.

POUR SOUTIEN À DES GROUPES ARMÉS 15 individus arrêtés à Tébessa

Les services de sécurité de la wilaya de Tébessa ont procédé, ces dernières 24 heures, à l'arrestation de 15 individus accusés de soutien logistique et matériel à des groupes armés activant sur l'axe El-Oued-Tébessa-Khenchela, a indiqué mercredi une source sécuritaire.

L'interpellation de ces individus résidant, pour la plupart, dans des localités du Sud-ouest de Tébessa, jouxtant les limites administratives de la wilaya de Khenchela, fait suite à l'arrestation récente, au sud de

la wilaya de Khenchela, d'un terroriste lors d'une embuscade tendue par les forces de sécurité combinées dans la région, a précisé la même source.

Les mis en cause seront présentés devant la justice aussitôt après l'achèvement de l'enquête actuellement en cours par les services compétents, a-t-on indiqué, rappelant que 25 autres individus avaient été arrêtés et écroués en août dernier sous le même chef d'inculpation.

SPÉCIALISÉE DANS LES CAMBRIOLAGES Démantèlement d'une bande de malfaiteurs à Biskra

Une bande de malfaiteurs spécialisée dans le cambriolage des appartements a été démantelée à Biskra et les six membres qui la composent ont été déférés devant la justice, a-t-on appris mardi auprès du groupement de Gendarmerie nationale.

Cette bande qui commettait ses forfaits dans la région de Mekhadma (45 km à l'ouest de Biskra), a été signalée par des victimes qui ont déposé des plaintes auprès des services compétents, a ajouté la même

source. Les investigations effectuées par la Gendarmerie nationale ont permis d'identifier les membres de cette bande qui ont été tous (six) inculpés pour "agressions et vols avec effraction", a-t-on encore indiqué. Le principal accusé dans cette affaire a été placé sous mandat de dépôt, un deuxième complice a été placé sous contrôle judiciaire, tandis que les quatre autres ont fait l'objet d'une citation directe, selon les services de la Gendarmerie nationale.

APPROVISIONNEMENTS DE L'EGYPTE EN GAZ

L'Algérie augmentera de 50% ses livraisons

L'Algérie a décidé d'augmenter l'année prochaine de 50% ses livraisons de gaz de pétrole pour l'Egypte, a affirmé mardi à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

PAR RYAD EL HADI

Lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue égyptien, M. Medelci a fait savoir que l'Algérie pouvait approvisionner 50% du marché égyptien en gaz de pétrole liquéfié, ajoutant que les sociétés concernées ont décidé de hisser ces approvisionnements de 50% l'année prochaine. L'Algérie et l'Egypte ont d'excellentes relations dans le domaine énergétique et lors de la visite du Premier ministre égyptien, il a été convenu de "transférer le brut vers les unités de raffinage en Egypte", a soutenu M. Medelci. Le ministre des Affaires étrangères a estimé que cet accord est d'une "importance majeure" car il permet d'envoyer du brut (en Egypte) et de récupérer des dérivés que l'Algérie importe d'habitude. M. Medelci a évoqué les perspectives de coopération entre les deux pays dans le domaine des industries chimiques. Il a souligné à cet égard que les deux parties ont convenu d'examiner les possibilités offertes en la matière à travers les rencontres de responsables du secteur de l'Algérie, a-t-il dit, "aspire aujourd'hui à

diversifier et à promouvoir son économie" indiquant que les entrepreneurs algériens et égyptiens ont décidé d'élargir les relations en ce qui concerne les matériaux de construction et les textiles et qu'ils examinaient actuellement les opportunités d'investissement. M. Medelci a indiqué que l'Algérie pourrait tirer avantage de l'expérience "pionnière" de l'Egypte dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication rappelant que les deux ministres en charge du secteur avaient convenu de signer prochainement un mémorandum à ce propos "en vue d'impulser la coopération dans ce domaine". Le ministre a rappelé que l'Algérie "oeuvre au développement de ce créneau" citant à titre d'exemple le village intelligent de Sidi Abdallah.

La question du logement était au cœur des discussions entre les deux parties, selon M. Medelci qui a fait état d'"un accord de principe pour l'implication des grandes sociétés égyptiennes dans la réalisation de logements au titre du programme quinquennal de l'Algérie". L'Algérie et l'Egypte, ajoute M. Medelci, ont évoqué les relations consulaires et les questions de



circulation des citoyens algériens et égyptiens afin de leur garantir "de plus larges moyens à même de faciliter leur circulation". "Il a été convenu de mettre en place, avant la réunion de la Grande commission mixte prévue en avril 2013 au Caire, un projet de coopération consulaire qui tienne compte des aspirations des deux peuples à l'élargissement des opportunités et des rencontres". En vue d'ériger le commerce libre en "un espace évoluant d'année en année", M. Medelci a affirmé qu'il a été décidé d'examiner tous les moyens susceptibles

de valoriser la zone arabe de libre échange. Par ailleurs, le Chef de la diplomatie a qualifié de "réussie" la visite du Premier ministre égyptien en Algérie, visite qui a permis "à un grand nombre de promoteurs égyptiens de rencontrer leurs homologues algériens". M. Medelci a affirmé que l'Algérie et l'Egypte "sont confiantes" quant à l'avenir de la coopération bilatérale ajoutant que la conjoncture actuelle "permet au deux pays d'aller de l'avant sur la voie de la coopération dans tous les domaines". **R. E.**

INDEXATION DES PRIX DU GAZ SUR CEUX DU PÉTROLE

Toujours pas de modèle de substitution

Ali Hached, conseiller du ministre de l'Energie et des Mines, a réaffirmé mardi à Paris qu'il n'existe pas pour l'heure un "modèle de substitution" à l'indexation des prix du gaz sur ceux du pétrole, politique visant surtout à garantir des prix à même d'assurer les investissements sur le long terme.

"Il est juste que les marchés gaziers européen et asiatique se sont développés à partir de contrats internationaux de fourniture de gaz à long terme, structurés pour garantir le financement des investissements de l'ensemble de la chaîne gazière, du producteur au consommateur", a-t-il déclaré à l'ouverture dans la capitale française du 17e Sommet international du gaz et de l'électricité.

Le responsable algérien s'est, à cette occasion, demandé "si on peut prendre le risque de fragiliser les bases de ce modèle, de rapports entre vendeurs et acheteurs du gaz, qui ont fait leur preuve et qui ont assuré dans la sérénité le développement à grande échelle de l'industrie mondiale et du commerce international du gaz en assurant la sécurité énergétique à long terme". Pour lui, il y a "certainement d'autres manières" de concevoir l'évolution des relations entre producteurs et consommateurs. "La production énergétique génère un nouveau contexte pour la concertation et la coopération. Les incertitudes qui peuvent être réelles doivent être relativisées", a indiqué l'ancien responsable au groupe pétrolier Sonatrach, estimant que "c'est ensemble, par des efforts

communs, que nous ferons avancer nos affaires en respectant les intérêts de chacun".

"Les pays exportateurs de gaz naturel sont aujourd'hui interpellés par une crise politique unilatérale, qui peut être perçue comme des menaces pour leur avenir et pour la sécurité et l'approvisionnement des marchés", a-t-il fait remarquer, prévenant que ce qui perturbe le marché européen "ne sera pas sans conséquences sur les autres marchés gaziers". Interpellé lors du débat par un expert en énergie sur l'avenir de cette politique d'indexation, M. Hached a souligné que la plupart des pays exportateurs s'appuient sur leurs recettes gazières pour assurer leur développement national, se demandant qui régule présentement le marché. "J'ai cru comprendre que tous les opérateurs pétroliers

se félicitent qu'il y ait une organisation qui s'appelle l'Opep, qui permet à chaque fois d'assurer un équilibre de l'approvisionnement en fonction de l'évolution de paramètres qui font le développement de l'industrie pétrolière", a-t-il relevé, se disant "favorable à ce qu'il y ait bientôt un groupe de pays pour réguler le marché gazier". Grand producteur et exportateur de gaz, l'Algérie est parmi les premiers pays à avoir contracté des contrats gaziers à long terme notamment avec les pays européens alimentés par gazoducs (Italie et Espagne). Elle contribue à hauteur de 10% de la demande gazière de l'Union européenne et dispose par ailleurs d'une capacité totale d'exportation par gazoducs de plus de 52 milliards de m³/an. **R. E.**

CRÉATION D'ENTREPRISES CHEZ LES FEMMES ET LES JEUNES

Le processus jugé trop lent

L'association des femmes chefs d'entreprise (Seve) a estimé, hier, à Alger que la création d'entreprises chez les femmes et les jeunes en Algérie connaît un retard "considérable" en raison notamment d'une "mauvaise gestion des dossiers". Animant une table ronde, au forum du quotidien *DK News* sur "l'entrepreneuriat féminin", Nacéra Haddad vice-présidente de la Seve a considéré que les causes du retard dans la création de nouvelles PME étaient diverses en raison principalement d'un "mauvais mode de gouvernance dans le traitement des dossiers des jeunes et des femmes entrepreneurs", a-t-elle dit. Cette "mauvaise gouvernance" se traduit par des insuffisances dans l'accompagnement de nouveaux projets d'entreprises, explique-t-elle. Mme Haddad a également observé que l'absence d'une passerelle entre l'université et le monde de l'entreprise constituait "un frein à la réalisation de plus d'entreprises dans le pays", en constatant que "l'université était totalement déconnectée du monde de l'entreprise". Le retard dans le développement des entreprises reviendrait, selon la vice-présidente de SEVE, "à la mise en retrait des collectivités locales, qui n'arrivent pas à exploiter les potentialités humaines dans les différentes régions du pays", et surtout "à l'absence de la

commune dans le développement de l'activité économique". Mme Haddad a aussi insisté sur la création d'un marché local capable d'accueillir tous ces nouveaux projets d'entreprises et s'éloigner progressivement d'une trop grande dépendance des importations. "Au lieu d'importer toutes les pièces détachées par exemple, faisons en sorte d'en produire les plus simples d'entre elles dans une première étape", a-t-elle suggéré. M. Zaïm Bensaci, président du Conseil national consultatif pour la promotion des PME, a estimé quant à lui que "l'entrepreneuriat en général était un métier à risques, et que particulièrement en Algérie, les conditions dans lesquelles évolue le jeune entrepreneur ne favorisaient pas son épanouissement". M. Bensaci a par ailleurs relevé un manque de diversité dans le montage des projets et a fait observer, à titre d'exemple, que les jeunes entrepreneurs porteurs de nouveaux projets d'entreprise s'orientaient plus vers le domaine du transport. Estimant que les banques publiques et privées avaient apporté une "contribution considérable" dans le lancement des projets d'entreprises, ce cadre a déploré le fait que la plupart des porteurs de projets portent leur choix sur la création de très petites entreprises (TPE), des entités "incapables, selon lui, d'absorber un taux

élevé du chômage". M. Bensaci s'est dit enfin confiant sur l'évolution du secteur de la PME grâce aux différents dispositifs d'aide à

l'investissement mis en place par les pouvoirs publics. **R. E.**

PROFITER DE LA CONJONCTURE DU MARCHÉ

L'Afrique appelée à adopter une nouvelle politique minière

Les pays africains devraient mettre en œuvre la nouvelle politique minière du continent, adoptée en 2009, afin de tirer profit de la hausse des prix des minerais et la ruée des pays émergents vers ces ressources, ont estimé mardi les participants au 8^e FDA qui se tient à Addis Abeba. "Les chiffres disent qu'on assiste à un super cycle des prix des matières premières et plus d'intérêts vis-à-vis des ressources naturelles africaines", constate Clare Short, présidente de l'Initiative pour la transparence dans les industries, qui s'exprimait lors du 8^e Forum pour le développement de l'Afrique consacré aux ressources minérales et développement de l'Afrique. Selon elle, la tendance haussière des prix des matières premières, notamment les minerais, va s'accroître au moins durant les 10 prochaines années. L'Afrique doit donc saisir cette opportunité pour mettre en œuvre

la vision africaine des mines, adoptée en février 2009 au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, afin de préparer des stratégies pour capter les revenus de ses ressources minières en faveur du développement. L'extraction et l'exportation des ressources minérales constituent la principale activité économique de nombreux Etats africains. La vision africaine des mines propose un cadre crédible pour promouvoir "une exploitation transparente, équitable et optimale des ressources minérales afin d'étayer une croissance durable et un développement socioéconomique", a estimé la ministre éthiopienne des Ressources naturelles, Sinkinesh Ejigu. Pour réussir la mise en œuvre de cette vision, les intervenants recommandent d'impliquer toutes les parties concernées : entreprises, autorités et communautés) dans la gestion des ressources. **R. E.**

CONSTANTINE, DURANT LES DEUX
JOURS FÉRIÉS

Elaboration d'une liste des commerçants assurant une permanence

Les services de la Direction du Commerce de la wilaya de Constantine s'affairent à l'élaboration, de concert avec les chefs de daïras et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), de la liste des commerçants devant assurer une permanence durant les deux jours de l'Aïd, a-t-on appris, samedi, auprès du directeur du commerce.

Zidane Boularek a précisé que les commerçants concernés seront destinataires, "lundi prochain au plus tard", de réquisitions en vue de garantir l'approvisionnement des citoyens, notamment en produits alimentaires de base.

Les boulangeries, les épicerie, les unités de production de lait et ses dérivés ainsi que les minoteries sont concernées par cette réquisition, a ajouté ce responsable, soulignant que 150 agents de contrôle de la Direction du commerce seront mobilisés durant les deux jours de l'Aïd pour s'assurer du respect du calendrier de permanence.

M. Boularek a également rappelé que tout commerçant qui disconvierait à cette disposition serait passible d'une fermeture administrative de 30 jours "sans préjudices judiciaires encourus".

CHLEF, POMMES DE TERRE

Une production de 68.000 tonnes attendue

Une production de 68.000 tonnes de pomme de terre est attendue dans la wilaya de Chlef à l'issue de la prochaine récolte prévue à partir de décembre prochain, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Cette production sera récoltée sur une superficie de 2.300 hectares avec un rendement moyen de 300 quintaux à l'hectare, a expliqué la même source, en précisant que les superficies consacrées à cette culture sont localisées en grande partie dans les zones de la plaine du moyen Chélif comme Boukadir, Ouled Farès, Chlef et Oued Fodda.

Ce produit de large consommation est cédé actuellement au détail sur le marché local des fruits et légumes entre 50 et 60 DA le kg.

Une quantité de plus de deux millions de quintaux de pommes de terre est récoltée annuellement dans la wilaya de Chlef, a rappelé la même source.

APS

EL-TARF, VENTE DU BÉTAIL

Grande animation à la veille de l'Aïd El-Adha

A quelques jours de la fête de l'Aïd el-Adha, les maquignons ont investi à El-Tarf tous les lieux qu'ils jugent "intéressants" pour la vente de leur bétail, créant une bruyante animation qui va crescendo malgré les prix exorbitants demandés pour un mouton moyen.

PAR BOUZIANE MEHDI

Officiellement, sept sites ont été aménagés par les services de la wilaya cette année pour la vente de bétail, mais les endroits occupés par des vendeurs venus de plusieurs régions du pays se comptent, en fait, par dizaines.

De plus, des cohortes de camions chargés de moutons sillonnent, à longueur de journée, les différentes agglomérations d'El-Tarf pour écouler "kebch el-Aïd".

Dans les agglomérations, en zones rurales et tout le long de la RN 44, c'est le même décor marqué par les attroupements d'acheteurs, tous âges confondus, autour de ces maquignons qui ont "fleuri" un peu partout, créant une ambiance particulière. La plupart des acheteurs sont généralement accompagnés de leurs bambins, contents de pouvoir choisir eux-mêmes "leur" bélier. Quand l'affaire est conclue après moult marchandages, les bambins, de retour dans leurs quartiers, ne se lassent pas d'exhiber fièrement leur mouton, surtout s'il s'agit d'un vrai "ragadin" (un gros bélier de combat) aux cornes en colimaçon.

Si Boualem, un père de famille d'une quarantaine d'années, rencontré au marché à bestiaux de Sidi-Belgacem, au chef-lieu de



wilaya, soutient qu'un agneau de moins de 20 kilos est cédé entre 30.000 et 45.000 dinars tandis qu'un bélier bien engraisé et aux cornes enroulées "ne se négocie à pas moins de 70.000 dinars".

De son côté, le maquignon qui "parlemente" depuis une trentaine de minutes avec Si Boualem, impute cette flambée des prix "aux spéculateurs, ces vendeurs occasionnels qui attendent l'approche de l'Aïd pour tirer le maximum de profit" et à la "hausse des prix des aliments de bétail".

A mesure que cette fête religieuse approche, les boutiques des principales rues commerçantes de la ville d'El-Tarf

proposent, également, une gamme de produits "spéciaux" Aïd El-Adha. Les citoyens ont à leur disposition, pêle-mêle, bottes de foin, couteaux de toutes tailles, brochettes en bambou et en acier, du charbon pour le fameux barbecue du premier jour et même de petits rondins de troncs d'arbres pour la découpe de la carcasse. Sorties exsangues des dépenses du mois de Ramadhan, de l'Aïd El-Fitr puis de la rentrée scolaire, les familles de cette wilaya, —comme, du reste, celles de tout le pays— se mettent malgré tout "en quatre" pour ne pas faillir au rituel de l'immolation du mouton de l'Aïd.

B. M.

SOUK-AHRAS

Appel à la diffusion d'une "culture environnementale"

Les participants à une Journée de sensibilisation à la protection de l'environnement ont appelé, en début de semaine à Souk-Ahras, à la "diffusion d'une culture environnementale" et au "changement de certains comportements".

Le président de la section locale du Croissant-Rouge algérien (CRA), Mohamed-Laïd Aggouni, a souligné "l'importance de recourir à des équipements et à des méthodes de travail modernes dans la collecte des déchets ménagers". La rencontre s'est tenue à la salle APW de la wilaya en présence des autorités locales, de représentants du Croissant-Rouge tunisien de Jendouba et d'environ 200 jeunes et universitaires.

Dans son intervention, le wali, Saâd Agoudjil, a salué l'initiative et mis l'accent sur les efforts importants consentis par les autorités publiques en matière de construction et d'aménagement de cités qui nécessitent, selon lui, "l'adhésion des citoyens aux actions d'entretien des espaces urbains".



Il a également rappelé que l'Algérie a engagé, en septembre, une vaste campagne d'hygiène qui a permis d'enlever, à Souk-Ahras, entre le 16 septembre et le 18 octobre derniers, plus de 7.000 tonnes de déchets évacués vers le Centre d'enfouissement technique. Les intervenants ont

également préconisé l'organisation de cycles de formation environnementale au profit des élèves des divers paliers et une meilleure synergie entre tous les acteurs concernés pour donner plus d'efficacité aux efforts publics de protection de l'environnement. Ayda Ghazouani, de Tunisie, a présenté une intervention sur la stratégie de traitement des déchets dans son pays, soulignant que cette stratégie est basée sur la transformation des décharges en sites contrôlés puis, dans une autre phase, en centres de recyclage des déchets (plastiques, huiles, batteries) par l'association de jeunes encouragés à monter leurs propres entreprises en bénéficiant de crédits et avantages fiscaux stimulants.

En marge de la rencontre, un atelier a présenté de manière didactique à des enfants les techniques de recyclage des déchets, parallèlement à une exposition d'œuvres plastiques à base de produits de récupération.

APS

RELIZANE, LAIT CRU

Production de plus de 71 millions de litres

La région dispose également de fermes spécialisées dans l'élevage des vaches dont certaines ont plus de cent têtes, telles que la ferme Hamri, dans la commune de Jdiouia, qui compte pas moins de 500 vaches laitières.

PAR BOUZIANE MEHDI

Une production de 71,2 millions de litres de lait cru a été réalisée dans la wilaya de Relizane lors de la campagne 2011-2012 qui vient de s'achever, a-t-on indiqué auprès du directeur des services agricoles.

Cette production représente une augmentation de plus de 5 millions de litres par rapport à la campagne 2010-2011, selon la même source qui a attribué cette évolution de la filière de lait à l'engouement pour l'élevage de vaches laitières, la disponibilité des pâturages dans la région et au soutien fourni par l'Etat.

En ce qui concerne la collecte du lait au profit des unités de transformation, 18,271 millions de litres ont été réalisés, selon le même responsable qui la considère insuffisante en comparaison avec le volume du lait produit dans la wilaya, rapporte l'APS.

La wilaya dispose actuellement de plus de 20.000 vaches laitières appartenant à



3.800 éleveurs, soit 6 à 30 vaches par éleveur, a-t-on indiqué. La région dispose également de fermes spécialisées dans l'élevage des vaches, dont certaines ont plus de cent têtes telles que la ferme Hamri, dans la commune de Jdiouia qui compte pas moins de 500 vaches laitières. L'intérêt pour l'élevage ovin a incité à l'extension de la culture fourragère qui a atteint jusqu'à 35.000 hectares dans la wilaya, produisant plus de 1,2 million de quintaux de foin, de même que les avan-

tages dont bénéficient des éleveurs de bovins et les transformateurs de lait.

Deux autres unités de transformation relevant du secteur privé se trouvent à Jdiouia et Sidi Saâda pour une capacité totale de 105.000 litres par jour, en attendant la réalisation prochaine d'une nouvelle unité de production de lait d'une capacité de 5.000 litres. En outre, la wilaya de Relizane recèle sept centres de collecte de lait.

B. M.

TIZI-OUZOU, PERMANENCES DURANT L'AÏD

Etablissement d'un planning pour les commerçants

Un planning des producteurs et commerçants de produits de large consommation devant assurer une permanence durant les deux jours de l'Aïd el-Adha a été établi par la Direction du Commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou, en concertation avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), les présidents d'APC et les chefs de daïra, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction du commerce.

"En vue de l'instauration de ces permanences durant les deux jours de l'Aïd, des notifications ont été adressées, depuis lundi, aux opérateurs concernés pour

qu'ils prennent les dispositions nécessaires", a indiqué le chargé de l'organisation des marchés et de la concurrence au niveau de cette direction.

Selon Zeina Amar, ces notifications ont valeur de "réquisitions" dès lors qu'elles ont été prises sur la base d'un arrêté du wali, en application d'une circulaire ministérielle du 11 octobre 2012, relative à l'organisation des fermetures des commerces, à l'occasion des congés annuels, hebdomadaires et des fêtes légales.

Ces réquisitions, visant à garantir la régularité de l'approvisionnement des ménages en denrées de base, concerne, selon la

même source, les commerces d'alimentation générale, les boulangeries, les laiteries et les minoteries.

Afin de veiller à l'application de cette mesure de continuité du service durant les deux jours de l'Aïd, la Direction du commerce a procédé à la mobilisation de ses agents de contrôle qui auront à charge de s'assurer du respect du planning des permanences établi, a relevé ce responsable, en signalant que "toute défaillance (non tenue de permanence) expose le concerné à une fermeture administrative du local pendant une durée minimale de 30 jours".

APS

LAGHOUAT, LABOUR-SEMAILLE

1.500 quintaux de semences de blé distribués

1.500 quintaux de semences de blé ont été jusqu'ici distribués aux céréaliculteurs de la wilaya de Laghouat, en prévision du lancement, début novembre, de la campagne labours-semailles de la saison 2012-2013, a-t-on appris auprès de la Coopérative locale des céréales et légumes secs (CCLS). Cette quantité de semences, sur les 3.000 qx mobilisés pour cette campagne, demeure "infime" par rapport aux 8.000 qx de semences distribués lors de la précédente campagne (2011-2012) qui avait enregistré un vif intérêt de la part des fellahs pour la céréaliculture à la faveur des précipitations qui s'étaient abattues sur la région, a-t-on relevé. La CCLS a mobilisé, dans le souci d'assurer la réussite de cette campagne, les moyens humains et matériels nécessaires, en sus de l'organisation, avec le concours des subdivisions de l'agriculture, des communes et des représentants d'agriculteurs, de rencontres de sensibilisation contre les labours anarchiques et la dégradation du couvert végétal. Une surface de près 24.000 hectares avait été ciblée lors de la précédente campagne de labours-



semailles (2011-2012), dont 17.000 ha ont été réservés à l'orge et le reste consacré au blé (dur et tendre) et à l'avoine

NAÂMA, INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Entrée en service du complexe sportif de Sfissifa

Le complexe sportif de proximité de la commune de Sfissifa (100 km au sud de Naâma) vient d'entrer en service, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya.

Cette nouvelle structure, appelée à impulser la pratique sportive dans cette région frontalière, a bénéficié d'une enveloppe de 49 millions DA pour sa réalisation et son équipement en matériels sportifs pour les différentes disciplines, dont les sports collectifs, le culturisme, la gymnastique et la boxe, en plus d'autres moyens au profit d'athlètes aux besoins spécifiques.

La commune de Sfissifa s'est vue doter d'une école pour sports collectifs devant prendre en charge les jeunes talents sportifs, en plus de la projection d'un second stade de football à même de faire face au grand engouement des jeunes sur cette discipline sportive.

Le secteur de la Jeunesse et des Sports a réalisé ces deux dernières années 13 stades de proximité et une piscine semi olympique, en plus de la pose d'une pelouse synthétique dans le stade de Mécheria.

GHARDAÏA, UNIVERSITÉ

27 filières en licence et 20 en master ouvertes

Pas moins de 27 filières en licence et 20 autres en master ont été ouvertes dans les six facultés de l'université de Ghardaïa à la faveur de l'année universitaire 2012-2013, a-t-on appris des responsables de cet établissement de l'Enseignement supérieur.

"Trois spécialités (droit pénal, histoire et civilisation du Maghreb et sociologie culturelle) en master et deux autres en licence (langues, littérature et civilisations étrangères et sciences du langage et didactique) ont été introduites dans le cursus universitaire pour la première fois à Ghardaïa, a-t-on ajouté. Inauguré en 2005, l'université de Ghardaïa accueille cette année quelque 1.900 nouveaux étudiants dans différentes spécialités.

Le secteur de l'Enseignement supérieur assure actuellement une formation universitaire pour près de 7.000 étudiants, dont 65% filles et 450 étudiants dans le mode classique pour une vingtaine de filières, a-t-on précisé. Près de 910 étudiants ont obtenu leur licence durant l'année 2011/2012 contre 1.500 durant le cursus 2010/2011, a-t-on fait savoir. L'encadrement est actuellement assuré par 182 professeurs et 108 encadreurs, en attendant le renforcement de cet effectif par le recrutement de 63 nouveaux enseignants dans différentes spécialités. Le secteur de l'Enseignement supérieur de Ghardaïa compte deux pôles universitaires d'une capacité globale de 4.000 places pédagogiques et des résidences universitaires totalisant 2.000 lits, a-t-on signalé. Un troisième pôle universitaire de 3.000 places pédagogiques et une résidence de 2.000 lits avec toutes les commodités, dont l'étude a été achevée, ainsi qu'un restaurant central universitaire de 800 couverts, sont projetés à Ghardaïa.

APS

SOUDAN

Série d'explosions et incendie dans une usine militaire à Khartoum

Une série d'explosions s'est produite, accompagnée d'un incendie, dans la nuit de mardi à mercredi, à l'usine militaire de Yarmouk dans la capitale soudanaise Khartoum, ont indiqué des témoins et un média pro-gouvernemental, rapporte l'Agence française de presse.

"L'incendie au site de Yarmouk est sous contrôle des autorités", a précisé le Centre de médias soudanais, qui est proche de l'appareil de sécurité central soudanais.

L'incendie semblait avoir été circonscrit vers 00h30 GMT, plus de trois heures après avoir été déclenché, a indiqué un journaliste de l'AFP.

Un témoin présent dans un quartier sud de Khartoum a parlé de "fortes explosions". "J'ai entendu des explosions, les pompiers sont présents et des militaires sont devant le site", avait indiqué un résident. Abdul Rahman Al-Khider Rahman, le gouverneur de l'Etat de Khartoum, a confirmé l'explosion suivie d'un incendie, aux alentours de minuit, et a indiqué que des personnes avaient été hospitalisées à cause des inhalations toxiques, mais sans préciser leur nombre.

"Nous n'avons pas d'informations sur le nombre des victimes. L'explosion s'est produite dans une zone de stockage, selon des informations préliminaires", a-t-il ajouté.

Selon un rapport d'un centre de recherche indépendant datant de septembre et basé en Suisse, Small Arms Survey, des armes et munitions de fabrication chinoise sont exportées vers le site militaire industriel de Yarmouk d'où ils sont acheminés jusque dans la région occidentale du Darfour, au centre d'un conflit armé depuis une dizaine d'années.

R. I./Agence

SYRIE, FÊTE DE L'AÏD EL-ADHA

Le régime a accepté une trêve

Le médiateur international Lakhdar Brahimi a affirmé mercredi, au terme de sa mission en Syrie, que le gouvernement syrien avait accepté d'observer une trêve pendant la fête de l'Aïd el-Adha.

M. Brahimi, qui s'exprimait devant les journalistes au Caire, a ajouté que les responsables de la rébellion qu'il avait contactés avaient également accepté son appel à la trêve. Le gouvernement syrien doit annoncer son accord pour un cessez-le-feu dans un communiqué publié au plus tard jeudi, selon lui.

La Syrie a qualifié mardi la visite du représentant spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue arabe, Lakhdar Brahimi, de "réussie" et espéré un règlement "rapide" du conflit.

"La visite est réussie et la coopération (de la Syrie) avec M. Brahimi est sans limite", a affirmé à la presse Faisal Moqdad, vice-ministre des Affaires étrangères.

APS

LIBYE

Le gouvernement reprend le contrôle de Bani Walid

L'armée libyenne et des milices loyales au gouvernement ont pris le contrôle de bâtiments stratégiques à Bani Walid, ancien bastion de Mouammar Kadhafi, mardi 23 octobre, mettant un terme à plusieurs jours de combats, selon le colonel Ali al Chekhili, porte-parole de l'armée.

"Nos forces ont atteint le centre de la ville et contrôlent l'aéroport, l'hôpital et d'autres lieux importants, a-t-il précisé. Nous n'avons rencontré qu'une faible résistance et le pilonnage de la ville ne continuera que s'il y a une résistance". Les forces pro-gouvernementales ont été envoyées à Bani Walid à la suite de la mort du combattant rebelle Omra Chaban après deux mois de détention. Ce dernier, originaire de la ville rivale de Misrata, est l'homme qui a débusqué Mouammar Kadhafi terré dans une canalisation à Syrte en octobre 2011. Selon ses proches, il a été blessé par balles et torturé par ses ravisseurs. Libéré à la suite d'une médiation, il a succombé le 24 septembre dans un hôpital parisien des suites de ses blessures. Le Congrès national libyen au pouvoir a ordonné aux ministères de la Défense et de l'Intérieur de retrouver ses ravisseurs par tous les moyens. Depuis le début du siège, des milliers de personnes ont fui les violences qui ravagent la ville, isolée au sommet d'une colline et qui fut l'une des dernières à se rendre aux rebelles l'an dernier. Ces combats ont également fait des dizaines de morts. Selon le Comité international de la Croix-Rouge, "la plupart des personnes déplacées sont des femmes et des enfants.



Les conditions d'existence sont très difficiles pour tout le monde, notamment en ce qui concerne l'hygiène. Ces personnes ont un besoin urgent de nourriture, d'eau et de produits hygiéniques". "Nous sommes très inquiets des retombées de la violence sur l'ensemble de la population civile se trouvant encore à Bani Walid", souligne Ishfaq Muhammad Khan, qui dirige la délégation de la Croix-Rouge en Libye. Le pays a été proclamé "libéré" quelques jours après la mort de Mouammar Kadhafi, le 20 octobre 2011. Bien que les nouveaux dirigeants soient parvenus à organiser des élections, ils peinent à imposer leur autorité sur l'ensemble d'un territoire regorgeant d'armes et de muni-

tions. Dans un discours diffusé par la télévision d'Etat, le président de l'Assemblée nationale Mohamed Al-Megaryef a affirmé que ces opérations ne visaient pas la ville ou sa population "mais des criminels qui ont tenu la ville et ses habitants en otages", soulignant la nécessité d'une "réconciliation nationale générale" et l'activation de la justice transitionnelle.

L'anniversaire de la libération de la Libye, mardi, a été fêté par des centaines de personnes dans les rues de Benghazi, mardi. Environ 300 personnes ont également manifesté devant un hôtel contre la violence qui fait rage à Bani Walid.

R. I.

GHAZA

Quatre Palestiniens tués dans un nouveau raid

Quatre palestiniens ont été tués et dix autres ont été blessés dans un nouveau raid mené depuis mardi soir par l'aviation israélienne dans la bande de Gaza, a-t-on indiqué de sources médicales palestiniennes.

Un précédent bilan fait état de trois morts. Un Palestinien, Mohammad al-Cheikh, 23 ans, a péri dans un nouveau raid mené par l'aviation israélienne dans la bande de Gaza.

Un autre Palestinien, Youssef Abou Jalhoum, 28 ans, blessé dans la nuit dans un raid aérien israélien, est décédé, portant à quatre le nombre de tués et dix celui des blessés, tous dans un état grave, dont un enfant, selon des sources médicales palestiniennes.

Youssef Abou Jalhoum faisait partie des Brigades Ezzedine al-Qassam, branche armée du Hamas, comme les deux autres tués de la nuit, ont annoncé les Brigades Ezzedine al-Qassam dans un communiqué.



Les Brigades Ezzedine al-Qassam et les Comités de résistance populaire (CRP) ont revendiqué dans un communiqué conjoint les tirs de roquettes.

L'aviation israélienne a lancé de nouveaux raids mercredi matin dans le nord de la bande de Gaza contre un tunnel.

Des sources de sécurité palestiniennes ont fait état de deux raids aériens, sur un champ dans le quartier de Zeïtoun, à l'est de la ville de Gaza.

Un porte-parole du Hamas, Fawzi Barhoum, a imputé à Israël la responsabilité de ces violences, affirmant que "l'occupation (israélienne) a la responsabilité de chaque goutte de sang dans cette escalade de l'agression".

"Cette escalade est une tentative de gâcher la joie des Palestiniens après la visite historique de l'émir du Qatar", a-t-il accusé, saluant "cette grande victoire pour le Hamas et le peuple palestinien".

APS

FESTIVAL DU CINÉMA MÉDITERRANÉEN DE BRUXELLES

Forte participation algérienne



12° Festival Cinéma Méditerranéen
Bruxelles

9 - 17 NOV 2012
au Botanique • Bozar

www.cinemamed.be

Page 12

Quatre productions algériennes seront projetées à la 12^e édition du Festival du cinéma de Bruxelles qui aura lieu du 9 au 17 novembre prochain. Cette nouvelle édition, qui se tiendra au Botanique, verra la sélection de 70 films choisis parmi la production récente des 20 pays méditerranéens.



JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES D'ALGER

Le court-métrage et le documentaire en force

A l'image des tendances cinématographiques en Algérie, la présentation de nouveaux courts-métrages de jeunes réalisateurs ainsi que plusieurs œuvres documentaires auront marqué par leurs projections la troisième édition des Journées cinématographiques d'Alger.

FESTIVAL DU CINÉMA MÉDITERRANÉEN DE BRUXELLES

Forte participation algérienne

Quatre productions algériennes seront projetées à la 12^e édition du Festival du cinéma de Bruxelles qui aura lieu du 9 au 17 novembre prochain. Cette nouvelle édition, qui aura lieu au Botanique, verra la sélection de plus de 70 films choisis parmi la production récente des 20 pays méditerranéens.

PAR KAHINA HAMMOUDI

A l'instar des précédentes éditions, il y aura au programme plusieurs activités, dont les 70 films qui sont partagés en plusieurs catégories. Dans la catégorie «Compétition», il y aura dix longs métrages de fiction qui seront soumis à la sagacité du jury pour l'attribution du Grand Prix, du Prix Spécial et du Prix Cineuropa. Des films représentatifs de la production des pays méditerranéens qui nous emmène de Tirana aux rues de Casablanca, de Palerme ou de Sarajevo, en passant par la France, ou encore les Balkans. L'Algérie y sera présente avec *Le Repenti*, de Merzak Allouache. Ce dernier a déjà décroché plusieurs prix internationaux dont une consécration à la Quinzaine des réalisateurs du Festival de Cannes et le Silver Hugo Award au Festival international du film de Chicago, aux USA.

La catégorie «Panorama» propose une large sélection de films, reflet de la production cinématographique des deux dernières années en Méditerranée. Une sélection éclectique et variée, à l'image d'une région riche et diversifiée qui allie drame et comédie et où se côtoient réalisateurs reconnus et nouveaux talents. Ce sera également l'occasion de voir ou revoir des films méditerranéens de qualité, sortis trop brièvement sur les écrans bruxellois. Une sélection dans la laquelle on peut trouver *Nouvelle*



Toile - Beb El Oued, de Carine May, Camille Millerand et Hakim Zouhani (Collaboration France / Algérie). Dans la sélection «Coup de cœur du court», les cinéphiles pourront découvrir le film *Demain, Alger ?*, de Amine Sidi Boumediene. Une catégorie qui permet également une sélection de films courts provenant des quatre coins de la Méditerranée : drôles, touchants, étonnants, tendres... ils donnent un aperçu de la diversité de ce cinéma. Enfin, une coproduction algéro-belge sera au rendez-vous avec le documen-

taire *Ibn Khaldun*, de Chergui Kharroubi dans la sélection «MeDoc». Cette catégorie dédiée aux documentaires témoigne de la vitalité du genre ces dernières années. Des films qui permettent de mieux comprendre le monde méditerranéen, ses particularités mais aussi l'universalité qui se cache sous une singularité apparente. Certaines projections seront suivies de débats, témoignages, rencontres avec les réalisateurs... Occasions toujours renouvelées de réfléchir, échanger et confronter des idées, dans une atmosphère de

respect et de tolérance chère au Festival.

Il est à souligner que depuis sa première édition, en 1989, le festival n'a cessé de prendre de l'ampleur grâce au public de plus en plus nombreux mais également grâce à la confiance témoignée de nombreuses personnalités du monde cinématographique international ainsi que les partenaires tant publics que privés.

Fidèle à ses intentions de départ, le festival poursuit depuis 20 ans plusieurs objectifs, dont promouvoir auprès d'un large public la diffusion d'un cinéma peu ou pas exploité en Belgique et convaincre les spectateurs que ces films procurent bien souvent plus de plaisir, d'émotion et de joie que certains films à gros budgets. Ce festival se veut également une contribution au développement des rencontres et des échanges Nord-Sud et favoriser les contacts entre les professionnels du cinéma belge et méditerranéen.

Le festival se veut aussi un espace de dialogue, un lieu où règnent la passion des découvertes, le désir de rencontre et une sérénité bien nécessaire alors qu'un vent de folie souffle toujours sur certaines rives de la Méditerranée. En somme, il s'agit, par le biais de cet art populaire par excellence, d'instaurer compréhension et dialogue pour un respect mutuel et de rapprocher toutes les populations d'origines diverses de Bruxelles.

K. H.

TABLE RONDE AUTOUR D'UNE RENCONTRE SCIENTIFIQUE AUX ETATS-UNIS «Algérie, histoire et historiographie : 1962-2012»

L'Université américaine Columbia (New York) consacrera le 14 novembre prochain une table ronde au cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie sous le thème «Algérie, histoire et historiographie : 1962-2012» avec la participation de chercheurs algériens, apprend-on sur le site internet de l'université. Organisée à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie, cette rencontre scientifique sera animée par l'historien algérien et rédacteur en chef de la revue *Naqd*, Daho Djerbal, qui a récemment publié un livre sur l'Organisation spéciale de la Fédération de France du FLN (1956-1962). L'historienne Patricia Lorcin de l'Université du Minnesota, auteur de plusieurs ouvrages sur l'Algérie, dont «Algérie-France 1800-2000 : identité, mémoire et nostalgie» (2006), participera également à la table ronde. Le spécialiste de l'histoire de la France coloniale, Todd Shepard, de l'Université Johns Hopkins de Baltimore sera également présent. L'Universitaire américain est déjà venu en Algérie où il a participé au 17^e Salon international du livre d'Alger (SILA). La spécialiste de l'histoire de la France coloniale Emmanuelle Saada de l'université Columbia et le chercheur spécialiste de l'histoire de l'Algérie Noureddine Amara de l'Université Paris 1 figurent parmi les participants. L'Université Johns-Hopkins organisera les 1^{er} et 2^e novembre prochain une rencontre internationale sous le thème «1962-2012 : Le monde après l'indépendance de l'Algérie» avec la participation de plusieurs chercheurs algériens. Par ailleurs, plusieurs manifestations culturelles (cinéma, musique) ont été organisées aux Etats-Unis à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie qui se poursuivra jusqu'au 5 juillet 2013. APS

2^e ÉDITION DU SALON NATIONAL ABDELHALIM-HEMCH DE TLEMCCEN

Une cinquantaine d'artistes peintres attendus

Une cinquantaine d'artistes peintres représentant diverses wilayas du pays sont attendus à la deuxième édition du Salon national Abdelhalim-Hemch d'arts plastiques prévue du 30 octobre au 2 novembre prochain à la maison de la Culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen.

Cette édition, contrairement à la précédente, ne comporte pas de concours, a fait remarquer le directeur de la maison de la Culture, Tahar Arris. Organisée dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance nationale, cette manifestation constitue une occasion pour regrouper les artistes peintres de diverses régions du pays afin de leur permettre d'échanger leurs expériences et d'exposer leurs œuvres au grand public dans la perspective de développer ce domaine artistique qui enregistre d'année en année une redynamisation et une relance certaines, a ajouté la même source.

Le premier prix de la précédente édition a été décroché par un jeune artiste peintre talentueux issu de la wilaya de Nâama, en l'occurrence Hadj Mohamed Azzeddine, rappelle-t-on. Le défunt Abdelhalim Hemch, auquel est dédié ce Salon national, est un artiste plasticien né à Tlemcen en 1906. Diplômé de l'École des Beaux-Arts d'Alger, il s'installa à Paris (France) pour parfaire sa formation. Il participa à de grandes expositions aux côtés d'artistes internationaux connus, ce qui lui permit d'évoluer et également d'enseigner à l'École des Beaux-Arts de Paris jusqu'à sa mort en 1979, a indiqué la même source.

A L'OCCASION DES FESTIVITÉS DU 1^{er} NOVEMBRE

"Ser'p'art" pose ses valises à Akbou

La compagnie internationale "Ser'p'art", spécialisée dans les spectacles de rue (théâtre, musique, danse, acrobatie, arts plastiques), a posé ses valises dimanche à Akbou avec dans ses bagages un projet de création d'un show à l'occasion des festivités du 1^{er} Novembre en association avec des troupes locales.

Composée de dix artistes, issus d'Italie, de France, d'Espagne, de Bulgarie et de Grande-Bretagne, la compagnie, qui a reçu, pour l'occasion, le renfort de membres de la troupe marocaine "Casaacrobate" et une équipe d'artistes tunisiens, va s'atteler, durant deux semaines, à monter un spectacle commun et animer des activités pédagogiques, toutes dédiées aux arts de la rue, notamment le travail autour de l'improvisation collective, a indiqué Mouloud Salhi, président de l'association Etoile culturelle d'Akbou, organisatrice de l'événement.

"Il s'agit de réveiller ou de mettre en selle l'art de rue", a-t-il précisé, en mettant en relief l'objectif avoué de cette manifestation qui vise à "approfondir l'échange interculturel dans l'espace euro-méditerranéen".

La compagnie est conviée à découvrir les traditions et les us locaux, notamment "Timechret" (le sacrifice collectif) et tant d'autres coutumes qui caractérisent la région de la Soummam. "Ser'p'art" a vu le jour en 2009, suite à une association d'artistes de France, d'Italie et d'Espagne, puis s'est enrichie du fait de l'adhésion d'autres artistes issus de toute l'Europe.

APS

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES D'ALGER

Le court-métrage et le documentaire en force

A l'image des tendances cinématographiques en Algérie, la présentation de nouveaux courts-métrages de jeunes réalisateurs ainsi que plusieurs œuvres documentaires auront marqué par leurs projections la troisième édition des Journées cinématographiques d'Alger (Jca).



Des réalisateurs comme Saïd Ould Khelifa, Yamina Chouikh, Nadia Zouaoui ou Damien Ounouri, qui présentent le documentaire *Fidaï*, se défendent d'être "dépositaires de la mémoire" ou de faire du travail d'historiens, considèrent avoir le droit de réaliser des fictions sur des faits ou des personnages historiques sans "subir d'interférences extérieures ou la surveillance des historiens et des autorités".

Apporter des témoignages humains et un regard différent sur les faits historiques est essentiel pour Damien Ounouri afin de faire face à la disparition des acteurs de cette époque. Cordialement invité à cet événement, le public était le grand absent des Jca. Une absence qui constitue aujourd'hui un autre talon d'Achille pour le cinéma algérien qui ne peut plus se faire valoir par manque d'arguments.

Ahmed Bedjaoui, critique de cinéma, justifiait le succès et la qualité de *L'opium et le bâton* d'Ahmed Rachedi par ses deux millions d'entrées, "chose impossible aujourd'hui". Néanmoins, ce genre de manifestations (Jca) peuvent créer un espace de rencontre et des affinités de collaboration.

Cependant, la compétition nationale du court-métrage a connu une affluence record de participants et de cinéphiles lors de la projection, jeudi, de 11 courts-métrages devant un jury international présidé par le réalisateur algérien Saïd Ould Khelifa.

Entre fictions et documentaires, les œuvres les plus marquantes, selon le public et les observateurs, restent *J'ai habité l'absence deux fois*, documentaire de Driffa Mzenner, réalisé dans le cadre des journées du documentaire de Béjaïa, et *Avancer l'arrière*, de Karim Sayad.

Dans la catégorie fiction, trois œuvres ont, à des degrés différents, séduit le public : *Mollement un samedi matin*, de Sofia Djema, *Le hublot*, de Anis Djaâd et produit par les Films de la source et l'Aarc ainsi que le tout fraîchement primé au festival du film d'Abu Dhabi *El Djazira* (L'île), d'Amine Sidi Boumediene qui a séduit pas sa qualité esthétique.

APS

TRADUCTION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES

L'Algérie à la traîne

Le traducteur et écrivain algérien Djilali Khelass a affirmé que le mouvement de traduction en Algérie était à la traîne par rapport aux pays du voisinage. Lors d'une conférence sur la réalité de la traduction en Algérie, organisée par la maison d'édition Chihab, à l'occasion de la parution de la traduction de Mohamed Sari de *La trilogie nordique*, de Mohamed Dib qui comprend trois romans, *Les terrasses d'Orsol* (1985), *Le sommeil d'Eve* (1989) et *Neiges de marbre* (1990), il a estimé que "les traducteurs connus formés par l'Institut de traduction d'Alger sont peu nombreux, à l'in-

star de Hanafi Benaisa", ce qui témoigne du "recul du niveau d'enseignement" à l'Université d'Alger. "L'Algérie ne traduit pas plus de 20 livres par an contre une moyenne de 80 à 100 traductions au Maroc et de 60 à 70 en Tunisie", a souligné Djilali Khelass qui a traduit plusieurs romans algériens du français vers l'arabe, comme *Les chercheurs d'os*, de Tahar Djaout. La rémunération du traducteur compte parmi "les problèmes de la traduction" en Algérie, a indiqué l'écrivain, proposant que "le Centre national du livre" relevant du ministère de la Culture paie les droits de traduction pour "encourager le mouve-

ment de traduction et assurer la disponibilité du livre traduit à des prix accessibles". S'agissant de sa traduction de *La trilogie nordique*, Sari a précisé avoir essayé de reproduire dans le texte arabe la beauté du verbe du texte initial, écrit en français. Le jeune traducteur Brahim Saâdi de l'Université de Tizi-Ouzou, qui a présenté son expérience à travers la traduction de deux œuvres de Mohamed Dib, *Un été africain* (1959) et *La nuit sauvage* (1995), a estimé que Dib était "engagé dans la cause algérienne" avant l'indépendance, pour se convertir après en écrivain "d'élite". APS

MASCARA, EXPOSITION DE TABLEAUX DE L'ARTISTE BENCHAÂ MEFTAH

Des œuvres d'art à partir de coquilles d'œuf

Des tableaux d'art réalisés par l'artiste Benchaâ Meftah de Mostaganem à partir de coquilles d'œuf ont impressionné le public de Mascara venu assister aux activités de la semaine culturelle de cette wilaya à la maison de la culture Abi Ras-Ennaciri.

Les visiteurs de l'exposition de toiles, organisée à l'occasion de cette manifestation culturelle qui s'étale jusqu'à mercredi prochain, ont été impressionnés par la finesse du travail des 24 tableaux faits à partir de coquilles d'œufs colorés au gré du pinceau de l'artiste et renvoyant à différents thèmes, dont la glorieuse Révolution de Novembre 1954 ou encore reflétant d'autres monuments historiques.

L'artiste Benchaâ (58 ans) s'est lancé dans

cette technique et ce style d'art en 1982 avant de l'abandonner après plusieurs années pour des raisons "sociales", a-t-il confié.

Il devait renouer avec cette technique en 2007 à l'occasion de l'organisation de la manifestation "Alger capitale de la culture arabe" après avoir constaté que ce style artistique "est inexistant" dans les pays arabes, d'où, a-t-il affirmé, la reprise de cette œuvre "afin d'éviter son extinction". Benchaâ a participé à de nombreuses expositions nationales, notamment avec la relance des festivals culturels populaires locaux dans le cadre des échanges inter-wilayas et à des expositions de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), par le biais de laquelle il a accédé à un crédit lui permettant d'acquérir des équipements et autres moyens utiles à son travail et un local à usage professionnel. Une quarantaine de ces tableaux d'art montés à partir de coquilles d'œufs et de fil de fer en utilisant le système de collage ont trouvé acquéreurs, s'est-il félicité.

APS



FESTIVAL DE LA CULTURE ALGÉRIENNE À LONDRES

Grande affluence des Londoniens

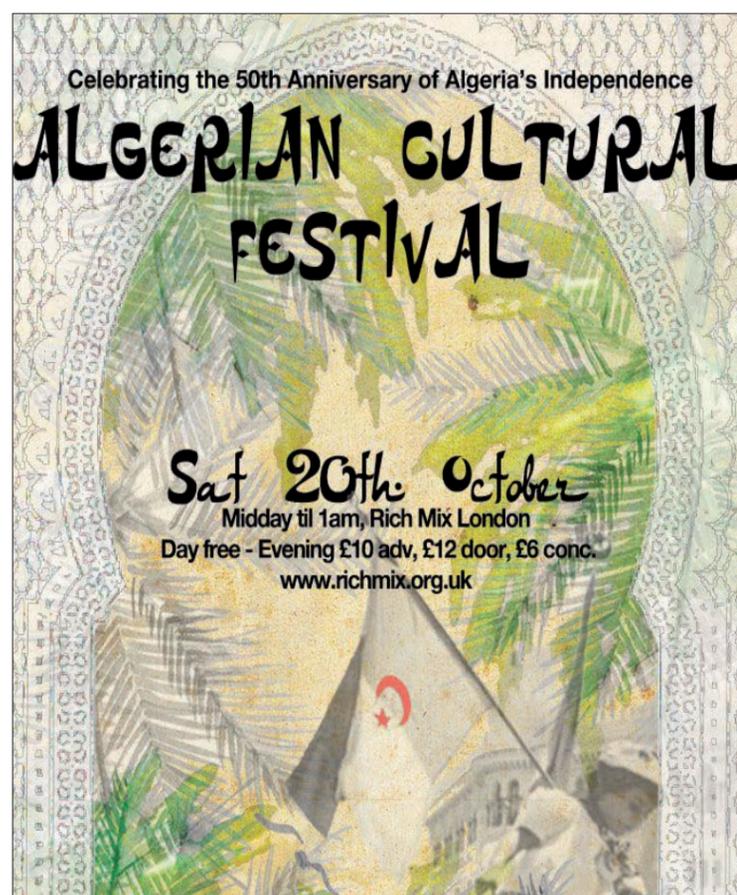
Une grande affluence a été enregistrée samedi au Festival de la culture algérienne à Londres, organisée par l'association culturelle "Algerian Cultural Collectif" (ACC), à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

L'Association culturelle algérienne est composée d'étudiants, d'artistes et de professionnels algériens établis en Grande-Bretagne.

Le festival, qui vise à faire découvrir au public britannique la diversité et la richesse de la culture algérienne, a été marqué par une série d'activités, dont la projection de films sur la guerre de libération nationale, suivis de débats animés par des chercheurs, des historiens et des cinéastes.

De nombreux membres de la communauté algérienne établis au Royaume-Uni, des Britanniques et invités d'autres nationalités ont découvert la richesse du patrimoine culturel algérien, à travers les expositions de peintures, dégustations culinaires, livres, produits de l'artisanat. La salle Rich-Mix de Londres, prévue pour abriter ce festival, s'est avérée trop exiguë, a-t-on constaté sur place.

Un débat sur le thème "Révolution algérienne : perspective panafricaine", animé par Mireille Mendes-France Fanon, fille de Frantz Fanon et présidente de la Fondation Frantz-Fanon, et le journaliste sud-africain spécialiste des révolutions africaines contre le colonialisme Leo Zeilig, a suscité



un riche échange d'idées sur le rôle de l'Algérie dans l'unité panafricaine et les luttes du tiers-monde.

"Le but essentiel de festival est sensibiliser le Royaume-Uni sur l'histoire de l'Algérie et de promouvoir une image plus représentative de son patrimoine culturel riche et varié", a déclaré à l'APS Oualid

Khelifi, un des organisateurs. Il s'agit aussi de connecter la communauté algérienne au Royaume-Uni et de les unir autour d'un patrimoine et héritage commun, dans le but de maintenir l'enthousiasme nécessaire qui permettra de multiplier les activités culturelles au-delà de ce festival, ont-ils ajouté.

APS

EN GESTATION A MÉDÉA

Un projet de création d'annexes culturelles communales



Un projet de création d'annexes culturelles à travers les grandes agglomérations urbaines de la wilaya de Médéa est "en gestation" au niveau de la Direction locale de la culture qui espère le faire aboutir d'ici au début de l'année prochaine, a-t-on appris, samedi, auprès du directeur de cette structure.

La création de ces annexes permettra, selon M. Miloud Belheniche, de "combler" le déficit enregistré en matière de structures d'animation culturelles au niveau de ces agglomérations et contribuera, a-t-il ajouté, à élargir le champ d'intervention du secteur, dont l'essentiel des activités sont concentrées, pour l'instant, au niveau du chef-lieu de wilaya. Le projet, en cours d'étude, prévoit la création de sept annexes culturelles communales, dont la gestion dépendra directement de la Direction de la maison de la culture Hassan-el-Hassani, a indiqué ce responsable, précisant que l'objectif est d'arriver à mettre en place un réseau de structures en mesure d'abriter les activités culturelles qui seront programmées à l'avenir dans ces localités et offrir aux associations locales un espace d'animation où ils pourront s'exprimer. Ces annexes vont également permettre de suppléer au manque de structures d'accueil, à l'origine, d'après le directeur de la Culture, de l'annulation de nombre d'activités programmées dans beaucoup de localités dépourvues de structures adaptées à ces événements.

D'après ce responsable, les sept annexes que la Direction de la culture compte créer seront implantées à Berrouaghia, Beni-Slimane, Chahbounia, Chellalet el-Adhaoura, Tablat, Ain-Boucif et ksar El-Boukhari. Celles-ci vont servir, une fois ce projet matérialisé, de "relais" à l'activité culturelle et artistique qui aura lieu dans la wilaya, a-t-il expliqué.

APS

SANTÉ ET NUTRITION

Pourquoi ne faut-il pas manger à contretemps ?

Selon des experts spécialistes en neurotoxicologie et neuro-pharmaco-nutrition, manger correctement n'est ni naturel ni instinctif, mais exige d'organiser des circuits de neurones dans le cerveau, à des moments précis, selon une chronologie programmée par les gènes pour «enregistrer» non seulement le nom et le goût des aliments, mais aussi apprendre le plaisir de manger.

À chaque âge de son développement, l'organisme exige une alimentation appropriée dont le défaut peut être difficile à corriger. Le fœtus a besoin des oméga-3 du tissu adipeux de sa mère ; or, il faut du temps pour qu'ils s'y trouvent, c'est pourquoi il ne faut pas attendre d'être enceinte pour en consommer. Il en est de même des folates (vitamine B9), nécessaires pour une efficacité optimale dès la fécondation. On change de squelette trois fois dans une vie, mais le pic de minéralisation est atteint définitivement vers 20 ans ; c'est pourquoi la vitamine D, le calcium, des protéines de qualité et l'exercice physique sont particulièrement indispensables à l'adolescence. Quant aux cellules musculaires et aux neurones, non seulement ils ne se renouvellent pas ou très peu, mais ils peuvent mourir irrémédiablement faute d'une alimentation adéquate.

Le repas sert à satisfaire sa faim jusqu'au rassasiement, suivi de la satiété, tout le contraire du grignotage où l'on n'a jamais faim ni jamais plus faim. Manger trop vite, c'est ne pas laisser le temps au cerveau d'envoyer un signal de rassasiement, ce qui explique qu'un régime minceur, où le repas est expédié parce qu'on se sent coupable de manger, fait grossir ! Inversement, manger trop lentement, c'est couper trop tôt l'appétit. Il faut un juste milieu : prendre le temps de mastiquer pour mieux assimiler les nutriments, savourer les arômes des aliments et bien digérer.

Le soir, du poisson

Le cerveau peut travailler plus la nuit que le jour ; donnez-lui assez de glucides, du pain notamment, au dîner pour éviter une hypoglycémie nocturne, certes insensible, mais qui altère la mémorisation en perturbant le stockage des données acquises et en



réduisant leur restitution. De même, comme la glande thyroïde sécrète deux fois plus d'iode pendant la nuit, préférez le poisson au repas du soir. Un mauvais sommeil favorise l'obésité, et il faut 20 minutes au réveil avant d'avoir faim : inutile de forcer les enfants à prendre un petit déjeuner au saut du lit ! Enfin, la lumière synchronise nos rythmes avec l'environnement via la rétine ; il est donc naturel de prendre le repas de midi à 14 heures, décalage horaire légal oblige...

Il faut prendre les vitamines qui se dissolvent dans l'eau (B et C) tous les jours, à la différence de celles qui se dissolvent dans les lipides (A, D, E et K) et se stockent dans les graisses. On sait aussi depuis peu qu'il y a des protéines lentes et d'autres rapides, qui se complètent pour assurer un bon renouvellement musculaire notam-

ment. C'est pourquoi une personne âgée a intérêt à consommer 70 % de sa ration quotidienne de protéines au déjeuner plutôt que de les répartir sur quatre repas, et les plus jeunes à la fractionner sachant qu'après tout exercice physique, même modéré, la récupération est plus rapide en y ajoutant des glucides.

L'huile de la vinaigrette favorise le passage du bêta-carotène des carottes, mais aussi de la lutéine et la zéaxantine, précieuses pour la rétine. L'huile de colza complète les oméga-3 des sardines. Les acides aminés indispensables doivent être associés, sinon la restriction de l'un induit une réduction de l'utilisation de tous les autres ; c'est pourquoi, dans les plats traditionnels, on rajoute une viande aux légumes. De même, la tradition religieuse qui interdit de consommer du veau en

même temps que le lait de sa mère est justifiée biologiquement pour éviter que le fer et le calcium ne s'annihilent mutuellement. C'est aussi pourquoi boire du thé sur de la viande est contre-indiqué, car les polyphénols du thé piègent le fer, ce qui en perturbe gravement la digestion ; enfin, le foie et les fruits de mer ne font pas bon ménage avec les agrumes et les choux, car les vitamines B12 et C s'excluent.

Dans le lait, le zinc est mieux capté du fait de la présence simultanée de lactose et de protéines.

Les fibres des légumes sont plus efficaces quand elles précèdent celles des fruits, car la satiété dure plus longtemps, évitant le grignotage. La cuisson, c'est le plaisir plus l'efficacité ; l'œuf gobé est une inéptie alimentaire, car il perd alors 51 % de sa valeur nutritionnelle ; cuites et écrasées, les tomates augmentent la biodisponibilité du lycopène, reconnu pour ses effets préventifs du cancer de la prostate.

Choisir les aliments de saison

Manger du poisson au moins deux fois par semaine, dont une fois du poisson gras, c'est diviser par deux le risque d'infarctus, jusqu'à cinq celui d'AVC... Sinon, le risque est augmenté d'autant... La plupart des poissons d'élevage contiennent aussi des oméga-3, mais seulement quand ils sont ajoutés à leur nourriture ; quant à la viande, sa valeur nutritionnelle dépend beaucoup de l'alimentation des animaux de boucherie.

En tout état de cause, mieux vaut choisir les aliments de saison, fruits et légumes, mais aussi fromages et produits de la pêche. Labellisée ou pas, bio ou pas, notre alimentation engage notre propre développement durable au rythme de la chrono-diététique.

In *Le Figaro*

DYSFONCTION ÉRECTILE ET DIABÈTE

Risque accru de maladies cardiovasculaires

Les hommes qui présentent des troubles de l'érection ont un risque accru de maladie cardiovasculaire. Or le diabète est lui-même un facteur de risque cardiovasculaire. Mais il faut également savoir que des troubles de l'érection peuvent parfois révéler un diabète.

La dysfonction érectile est une maladie à prédominance vasculaire. Ainsi, les troubles de l'érection reflètent non seulement les anomalies vasculaires au niveau de l'appareil génital, mais c'est également un des marqueurs précoces de la maladie coronarienne.

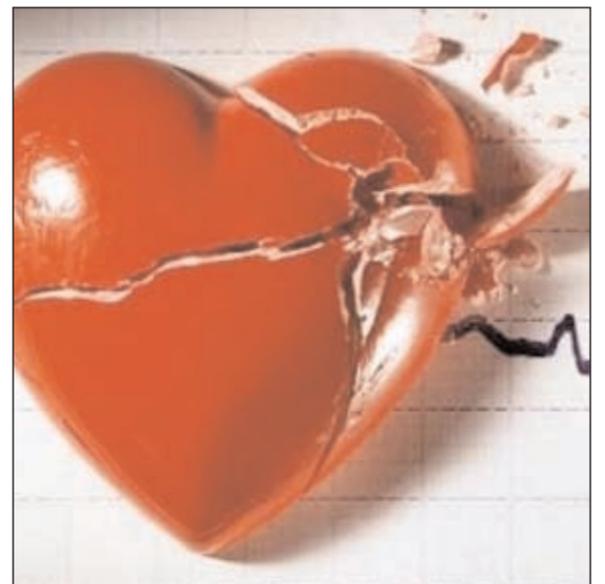
Autrement dit, le principal lien entre la dysfonction érectile et les maladies cardiovasculaires est la dysfonction endothéliale, dont l'un des facteurs de risque est le diabète, au même titre que l'hypercholestérolémie. Le risque d'infarctus est multiplié par deux en cas de troubles érectiles. Selon les conclusions d'une étude datant de 2004, les hommes atteints de dysfonction érectile ont deux fois plus de risque de faire un infarctus du myocarde. Et cette relation augmente avec l'âge, ce qui est cohérent puisque les troubles érectiles augmentent avec l'âge, tout comme le risque cardiovasculaire. Au final, dysfonction érectile

et maladies cardiovasculaires sont fréquemment associées et partagent de multiples facteurs de risque : diabète, cholestérol, hypertension, tabagisme, obésité abdominale. Le diabète augmente les troubles de l'érection.

On estime que le tiers des hommes diabétiques risque de souffrir de troubles de l'érection à des degrés divers. Parfois, ce sont les troubles de l'érection qui mettent sur la piste d'un diabète. Il faut savoir que les complications du diabète peuvent précisément entraîner une diminution du flux sanguin à l'origine de dysfonctionnement érectile.

Le traitement du diabète (médicament, régime) peut suffire à faire disparaître les troubles érectiles. À défaut, et notamment en cas de diabète installé depuis longtemps, il faudra recourir à un traitement spécifique des troubles de l'érection.

On retiendra les deux faits suivants : Le diabète est un facteur de risque de troubles érectiles et de maladies cardiovasculaires. Les troubles érectiles peuvent révéler un diabète et servir d'indicateur du risque cardiovasculaire. Deux bonnes raisons d'en parler à son médecin !





ACCUSÉ

levez-vous !



AGRESSION AVEC ARME BLANCHE

Quand une mère se déchaîne (3e partie et fin)

Résumé : Fatima, 57 ans, reçoit le choc de sa vie lorsqu'elle apprend que son fils unique a l'intention d'épouser une femme divorcée et mère d'un garçon de trois ans.

PAR KAMEL AZIOUALI

La vieille voisine à laquelle Fatima s'était confiée poursuivit :

- La vie de ton fils dépend, désormais, d'une talba. Et pas n'importe laquelle ! Il faut que ce soit une vraie ! Il faut éviter de tomber sur les charlatanes qui prennent l'argent des pauvres gens tout en aggravant leur situation. C'est ce qui risque de t'arriver si tu n'es pas prudente ! Elle te fera perdre du temps et le poison qui est en ton fils finira de s'enraciner en lui au point où personne ne pourra plus jamais l'en débarasser.

- Oh ! mon Dieu !

- Une vraie talba lui prescrira un herz (talisman protecteur) dont il ne devra se séparer à aucun moment. Sans cela, le sortilège auquel cette femme divorcée a eu recours pour s'emparer de ton fils fera de lui un être timoré, dépourvu de volonté. Il sera incapable de prendre une décision seul. Il deviendra son esclave. Il lui obéira au doigt et à l'œil. Et là, tout peut arriver. Y compris agresser sa mère et ses sœurs si sa femme le lui demande.

- Et si j'allais voir les parents de cette femme ? demanda ingénument Fatima.

- Ce sera une perte de temps... Ses parents doivent en avoir assez d'elle et leur plus grand désir est de la voir «recasée». ils ne



vont tout de même s'opposer à ce qu'elle épouse ton fils. Au contraire... tu risqueras de te faire agresser parce que tu paraîtras à leurs yeux comme celle qui veut empêcher leur fille de fonder un second foyer.

- Hum... tu as raison... Ah ! si son père était encore vivant ! Rien de tout cela ne serait arrivé !

Fatima se rendit chez une talba. Comme celle-ci était quelque peu honnête et qu'elle l'avait prise en pitié, elle lui dit :

- Ne dilapide pas ton argent, ma sœur ! Le seul remède contre ce genre de situation est en ton fils. Il est follement amoureux d'elle. Ce n'est qu'une fois qu'il aura vécu avec elle un an ou deux et une fois que le feu qui est en lui ce sera éteint qu'il réalisera qu'elle est loin de correspondre à la

compagne qu'il souhaitait avoir.

- Mais d'ici là, elle lui aura donné un enfant ou deux... et il lui sera difficile de se séparer d'elle parce qu'il ne voudra pas faire de peine à ses enfants. Je connais bien mon fils... il est très généreux.

- Mais il risque de changer si tu t'opposes à son mariage avec cette femme. Et je suis sûre que sa liaison avec cette femme est déjà allée trop loin, c'est pourquoi il l'aime à ce point. En sa qualité de femme déjà mariée elle peut lui offrir ce qu'aucune femme célibataire ne peut lui donner. C'est pourquoi il s' imagine qu'elle est exceptionnelle.

- Mais elle n'est pas vraiment belle au point de...

- Il ne s'agit pas de beauté, ô ma sœur Fatima. Cette femme a en elle quelque

chose qui lui plaît et pour lui cela suffit, jusqu'au jour où il sortira de son sommeil. Mais ce jour-là comme tu le dis si bien, il sera certainement trop tard pour réparer les dégâts qui auront été commis.

Fatima rentra chez elle, réfléchit longuement puis prit une décision. Armée d'un couteau de cuisine qu'elle avait fourré dans son sac, elle partit à la recherche de celle qui voulait lui voler son fils.

Elle apprit qu'elle s'était rendue à un salon de coiffure pour se refaire une beauté et elle décida de l'attendre sur le chemin du retour. Dès qu'elle l'eut vue arrivant avec son air léger, désinvolte et quelque peu provoquant, elle lui barra la route et lui intima l'ordre de ne plus rôder autour de son fils.

La jeune femme lui répondit de travers. Fatima l'insulta et l'autre lui répliqua avec des mots encore plus blessants que les siens. Fatima sous l'emprise d'une fureur quasi démoniaque se rua sur elle et lui asséna plusieurs coups de couteau. La jeune femme tomba sous les cris des passants qui avaient assisté à la scène. Fatima jeta son couteau par terre et tenta de s'enfuir. Mais des passants eurent vite fait de l'arrêter et de la conduire au poste de police.

Après quelques soins, la jeune divorcée quitta l'hôpital Parnet sur ses jambes. Avant de rentrer chez elle, elle déposa plainte contre les agissements d'une femme qui était sur le point de devenir sa belle-mère.

Il y a quelques jours, Fatima, qui voulait protéger son fils contre une femme qu'elle trouvait dangereuse, a été jugée au tribunal d'Hussein Dey.

Un an de prison ferme et 20.000 DA d'amende ont été requis contre elle.

K. A.

MAUVAIS VOISINAGE

Un anniversaire... honteux

Il était plus de 22h. Cela faisait plus d'une demi-heure que Hocine (58 ans) essayait de dormir mais en vain à cause du bruit qui émanait des voisins d'au-dessus. Il se leva et sortit de sa chambre. Dans le couloir, il croisa sa femme qui lui demanda avec étonnement :

- Tu ne dormais pas ?

- Mais comment veux-tu que je dorme avec tous ces meubles qu'on déplace et ces éclats de rire ? Qu'est-ce qu'ils sont en train de fabriquer nos voisins ?

- Je ne sais pas... Cela fait trois jours qu'ils font du bruit... un bruit bien étrange.

- Trois jours ? Et comment se fait-il que je ne m'en suis pas aperçu ?

- Parce que tout simplement ce bruit, ce soir, a pris de l'ampleur.

- Hum... je vais leur demander de se calmer parce que moi demain, je me lève à 4h30.

Dans la cage d'escaliers, Hocine trouva ses trois voisins de palier.

- Ah ! Tu as fini enfin par sortir, Hocine, lui lança Hamid le boucher.

- Moi, je me suis dit que tu étais devenu sourd, Hocine, ajouta Walid le plombier.

- Bon, les gars, si vous me disiez ce qui se passe ? Quelqu'un a-t-il déjà parlé avec nos braves voisins ?

- Oui, fit Sadek. Je les ai vus avant-hier et ils m'avaient dit qu'ils fêtaient l'anniversaire de leur fils. Je suis remonté hier et ils m'ont dit qu'ils continuaient de le fêter. Hocine se gratta la tête et ironisa comme à son habitude :

- Leur fils a mis deux jours pour naître ? Personne ne rit et il en fut étonné. Sadek expliqua.

- Ammi Hocine, ce qui se passe est très grave... Il ne s'agit pas d'un anniversaire... Nos voisins ont transformé leur domicile familial en un lieu de débauche. Cela dure depuis trois jours. J'étais en bas et j'ai bien détaillé tous les hommes et toutes les femmes qui sont montés. Ce sont des gens, ya latif !

- Tu plaisantes, Sadek ? Tu dis n'importe quoi !

- Non, il ne dit pas n'importe quoi, intervint Hamid... Les gens qui sont actuellement chez nos voisins sont des gens de mauvaise vie. D'ailleurs, tu le verras dans un

moment. Nous avons téléphoné à la police et tu constateras de toi-même ce que des gens de nos jours peuvent faire pour gagner de l'argent.

La police arriva effectivement quelques instants plus tard. Le couple qui y habitait et tous les hommes et les femmes qui s'y trouvaient ont été emmenés au poste de police. L'enfant du couple, âgé de quatre ans, avait été emmené aussi.

Sadek et les deux autres voisins avaient vu juste. Le couple de voisins qui vivait au-dessus d'eux avait transformé leur domicile familial en un lieu de débauche. Incroyable !

Les deux époux, qui devaient avoir entre 35 et 40 ans, ont été jugés récemment au tribunal de Sidi M'hamed.

Le père pour se défendre avait déclaré que ce qu'il avait fait c'était dans le but de gagner de l'argent et de donner à son fils une... bonne éducation !

Le couple a été condamné à un an de prison ferme et à 20.000 DA d'amende. Mais la vraie «casse» c'est leur enfant qui va la payer, lui qui a vu des scènes qui perturberont son enfance et probablement toute sa vie.

K. A.

8^E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE FOOTBALL, LIGUE 1

L'ES Sétif coleader

L'ES Sétif a rejoint mardi l'USM Harrach sur le fauteuil de leader, après sa victoire contre la JSM Béjaïa, lors de la huitième journée du Championnat national de Ligue 1.

PAR MOURAD SALHI

Le champion d'Algérie en titre a éprouvé d'énormes difficultés avant de déverrouiller la situation en trouvant une brèche dans la défense de la JSM Béjaïa, grâce à l'inévitable attaquant international Mohamed-Amine Aoudia qui a réussi à tromper la vigilance du gardien Mohamed Cédric à la toute dernière minute. Avec cette victoire, la cinquième de la saison, les protégés de Velud rejoignent partagent la première place avec les Harrachis avec un totale de 17 points. Les coéquipiers de Hindo, tenus en échec par l'USM Alger à Blida lors du derby algérois, doivent faire très attention à l'avenir car la suite du parcours s'annonce d'ores et déjà délicate.

La JS Kabylie a vécu le même scénario à Tizi-Ouzou. Le CR Belouizdad largement dominait tout au long des 90 minutes s'est fait surprendre au temps additionnel, grâce à un but inscrit par le remplaçant Sodji. Les Belouizdadis, en quête de succès depuis quatre journées, doivent un grand merci à leur gardien Mohamed Ousserir auteur d'un match parfait. De son côté, l'entraîneur Arena qui a dirigé son dernier match à la tête de cette formation de Laâqiba, quitte ainsi la formation sur une bonne note. En revanche, la JSK qui semblait revenir dans la course après une entame de saison difficile a essuyé sa troisième défaite et rétrograde à la 10^e place à sept points des premiers. C'est un coup d'arrêt pour une équipe, qui semblait ces derniers temps dans une logique de victoire. La JS Kabylie s'est ménagée les meilleures occasions mais s'est laissé surprendre à la



toute dernière minute du temps additionnel en raison de la précipitation des joueurs. Les supporters qui s'attendaient à une confirmation, et surtout à une revanche de leur équipe favorite, face aux Algérois, sont restés sur leur faim. La victoire qu'on pensait dans leurs cordes, a viré en un revers au goût amer. Personne ne s'attendait à un tel scénario vu la prestation des joueurs tout au long des 90 minutes. Le club phare de la Kabylie qui aurait pu faire mouche à maintes reprises, regrette certainement d'avoir raté une belle opportunité d'atteindre le podium. Une chose est sûre,

avec cette victoire, le CR Belouizdad confirme qu'il est devenu la bête noire de la JS Kabylie. La bonne affaire de cette nouvelle journée est à mettre à l'actif du MC Alger qui se hisse à la troisième place à deux longueurs des coleaders après sa victoire face au CS Constantine sur le score d'un but à zéro. Un but de Djali sur penalty à la 12^e minute a permis aux hommes de Djamel Menad de signer leur deuxième victoire et d'infliger au CS Constantine sa première défaite de la saison en faisant reculer à la quatrième position. Cette nouvelle journée a été marquée

également par le retour du nouveau promu, le CAB Bou Arreridj qui a battu l'USM Bel Abbès sur le score net de deux buts à zéro. C'est une première victoire pour les Criquets depuis le début de la saison. Le MC El Eulma a infligé, de son côté, un 3 à 0 au MC Oran, où rien ne va plus cette saison. Avec cette nouvelle défaite, les Oranais occupent toujours la dernière place avec 4 points devancés par le WA Tlemcen, accroché par l'ASO et l'USM Bel Abbès, battue par le CABBA.

M. S.

Resultats

CA Batna - JS Saoura	0-0
USM El Harrach - USM Alger	0-0
WA Tlemcen - ASO Chlef	0-0
MCE Eulma - MC Oran	3-0
MC Alger - CS Constantine	1-0
JS Kabylie - CR Belouizdad	0-1
CABB Arreridj - USM Bel Abbes	2-0
ES Sétif - JSM Béjaïa	1-0

Classement

	Pts	J
1. USM El-Harrach	17	8
- ES Sétif	17	8
3. MC Alger	15	8
4. CS Constantine	13	8
5. JSM Béjaïa	12	8
- JS Saoura	12	8
- CR Belouizdad	12	8
- MC El Eulma	12	8
- CABB Arreridj	12	8
10. JS Kabylie	10	7
11. USM Alger	8	7
-- CA Batna	8	8
13. ASO Chlef	6	8
14. USM Bel-Abbès	5	8
-- WA Tlemcen	5	8
16. MC Oran	4	8

LIGUE 2, 8^E JOURNÉE

Le NA Hussein Dey annonce la couleur



Le NA Hussein-Dey, large vainqueur du CRB Aïn Fekroun (4-0) a rejoint le RC Arbaâ, accroché par le MO Constantine (1-1) en tête du classement du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle de football, lors de la huitième journée disputée lundi et mardi, et marquée également par la première victoire

de la saison du SA Mohammadia. Les Sang et Or qui restaient sur un succès en déplacement contre le CR Temouchent (1-0) ont infligé une cinglante défaite au nouveau promu, le CRB Aïn Fekroun (4-0). Les hommes d'Aït Djoudi ont largement dominé les débats face à un adversaire dépassé par les événements. Un doublé

de Benayache et des buts de Brinis et Khedis ont permis au NAHD de monter en tête de classement pour la première fois de la saison. En revanche, le CRB Aïn Fekroun qui avait encaissé seulement quatre buts lors des sept premiers matches a pris autant lors d'un seul match face au NAHD. Le RC Arbaâ en déplacement à Constantine a décroché le nul face au MOC (1-1). Les hommes de Samir Boujaârane ont ouvert la marque par Amiri à la demi-heure de jeu sur penalty, mais Bouragaâ a réussi à remettre les pendules à l'heure à la 40^e minute. La bonne opération de la journée a été réalisée par l'ES Mostaganem qui se hisse à la troisième place grâce à sa victoire contre le MC Saïda (2-1). Quant au MO Béjaïa, il a laissé passer une bonne occasion de consolider sa place sur le podium après le nul vierge concédé sur son terrain face à l'USM Annaba (0-0). De son côté, l'AB Merouana a renoué avec le succès aux dépens de l'AS Khroub (2-1) grâce à deux réalisations de Triaa et Boussaïd. Le derby de la Mitidja entre l'USM Blida et l'O Médéa a tenu ses promesses mais n'a pas connu de vainqueur (2-2). Les Blidéens qui restaient sur une défaite amère face à leur voisin le RC Arbaâ (1-0) n'ont pas réussi à se racheter en concédant un nouveau nul au stade Brakni face à l'O Médéa (2-2). Les hommes d'Akli ont pourtant mené à chaque fois au score grâce à Melika et Herida, mais c'était sans compter sur la détermination des coéquipiers de Drifel.

Après ce nul, l'USMB perd une place au classement et occupe la cinquième position à trois longueurs des coleaders. En bas de classement, le SA Mohammadia a attendu la huitième journée pour signer sa première victoire de la saison en battant le CR Temouchent ou rien ne va plus (1-0) grâce à un but de Abed à un quart d'heure de la fin. A noter que les trois dernières places au classement sont occupées par des clubs de l'Ouest du pays: le MC Saïda (14^e), l'ASM Oran (15^e) et le CR Temouchent (16^e).

Résultats

MSP Batna - ASM Oran	1-0
AB Merouana - AS Khroub	2-1
ES Mostaganem - MC Saïda	2-1
NA Hussein-Dey - CRB Aïn Fekroun	4-0
SA Mohammadia - CR Temouchent	1-0
USM Blida - O Médéa	2-2
MO Béjaïa - USM Annaba	0-0
MO Constantine - RC Arbaâ	1-1

Classement

	Pts	J
1. NA Hussein-Dey	16	8
-- RC Arbaâ	16	8
3. ES Mostaganem	14	8
-- MO Béjaïa	14	8
5. USM Blida	13	8
-- CRB Aïn Fekroun	13	8
7. AB Merouana	11	8
-- MSP Batna	11	8
9. AS Khroub	9	8
-- O Médéa	9	8
-- MO Constantine	9	8
-- USM Annaba	9	8
13. SA Mohammadia	7	8
14. MC Saïda	6	8
-- ASM Oran	6	8
16. CR Temouchent	5	8

Cuisine

Soufflé aux courgettes et au parmesan



Ingrédients :

4 courgettes moyennes
75 g de beurre
75 g de farine
50 cl d'eau de cuisson des courgettes
4 œufs
Sel, poivre, noix de muscade

Préparation :

Beurrer l'intérieur de 6 ramequins. Verser une c. à soupe de parmesan. Rouler le ramequin pour que le parmesan adhère partout et le retourner. Puis les mettre au réfrigérateur.

Cuire les courgettes coupées en rondelles, sans les éplucher 3 min dans de l'eau bouillante salée. Les égoutter et conserver 50 cl d'eau de cuisson. Ecraser à l'aide d'une fourchette.

Dans une casserole, faire fondre le beurre. Oter la casserole du feu et ajouter la farine d'un seul coup. Mélanger pour obtenir une crème et remettre sur le feu. Ajouter l'eau de cuisson en tournant tout le temps. Hors du feu, ajouter les jaunes d'œufs un par un. Ajouter les courgettes et le parmesan. Mélanger. Monter les blancs d'œufs en neige. Les incorporer délicatement à la crème. Saler, poivrer et râper de la noix de muscade. Remplir les ramequins jusqu'à 1 cm du bord (pour que le soufflé ne déborde pas en cuisson.) Enfourner aussitôt pour 20 min, sans ouvrir la porte du four.

Beignets à la confiture



Ingrédients :

375 g de farine
1 sachet de levure
3 œufs
75 g de beurre
45 g de sucre en poudre
1 pincée de sel
1 pot de confiture au choix
Huile de friture
Sucre glace

Préparation :

Battre les œufs en omelette. Tamiser la farine, le sel et la levure dans un saladier. Creuser une fontaine au centre et mettre les œufs battus, le beurre ramoli en parcelles et le sucre en poudre. Mélanger puis pétrir à la main jusqu'à obtention d'une pâte homogène. Former une boule, la couvrir d'un linge et laisser reposer 6 heures au frais.

Fractionner la pâte en quatre morceaux et les étaler d'une épaisseur de 2 mm. Découper des petits disques de 8 cm de diamètre. Garnir le centre de la moitié des disques de confiture. Humecter les bords avec un peu d'eau et poser un disque nature par-dessus. Pincer les bords pour bien souder. Plonger les beignets par deux ou trois. Mettre dans un bain de friture chaude 5 à 6 minutes puis les égoutter et les poser sur du papier absorbant. Saupoudrer les beignets de sucre glace et servir.

ACTIVITÉ SPORTIVE

Les bienfaits de la marche

Pour acquérir la technique de la marche et tirer le meilleur parti de vos efforts, il faut faire les bons gestes et tenir la bonne position. Retrouvez ici quelques conseils de base.

Echauffez-vous toujours avant un entraînement. Après l'effort, pensez à vous étirer et reposez-vous pendant une bonne dizaine de minutes.

- Pour marcher correctement, il faut avant tout adopter la bonne posture. Regardez droit devant vous (et surtout pas vers le sol), menton relevé et tête bien droite. Torse bombé, les épaules sont basses, tirées en arrière et détendues.

- Pliez vos bras à 90° tout en gardant vos poings légèrement refermés. Balancez-les de l'avant vers l'arrière, rapide-

ment. Vos pieds suivront automatiquement la cadence imprimée par vos bras.

- Maintenez toujours vos abdominaux contractés, tout en tenant vos fesses bien serrées. Gardez aussi votre dos très droit sans oublier d'incliner légèrement votre bassin vers l'avant.

- Faites le plein de sucres lents deux heures au moins avant de vous entraîner. L'idéal ? : une assiette de pâtes (sans sauce, ni fromage râpé bien sûr !) agrémentée d'une tomate coupée en petits morceaux. Energie assurée !

- Hydratez-vous, pendant et après votre marche sportive, n'oubliez pas de boire régulièrement de l'eau.

- Posez vos pieds au sol, de manière à ce que les pointes de pied soient bien orientées vers l'avant. Attaquez chaque pas en posant bien le talon. Poursuivez en déroulant le pied sur toute sa longueur, jusqu'aux orteils. Enfin, repoussez le sol énergiquement vers l'arrière.

- Prenez de la vitesse en effectuant d'abord des petits pas. Plus vite vous marcherez, plus la fréquence de vos pas sera éle-



vée. Fixez-vous des objectifs pour vous motiver. Par exemple, imaginez dans votre tête un itinéraire précis qui vous semble le plus agréable possible.

HYGIÈNE ET PRÉCAUTION

Eviter la contamination des aliments

Avant de préparer la nourriture, avant de manger et avant de nourrir les enfants :

- Il faut se laver les mains à l'eau et au savon. Les mains sales transportent des microbes invisibles qui peuvent contaminer la nourriture en touchant les aliments.

- Cuire suffisamment les aliments. La cuisson détruit la plupart des microbes. Après la cuisson, il convient de manipuler la nourriture le moins possible et de la garder dans un récipient couvert.

Comment reconnaître un aliment souillé :

- Les aliments deviennent pourris, sont en décomposition. Ils changent de couleur. Ils sont avariés et ne sentent pas

bons.

Qu'est-ce qui arrive si l'on consomme des aliments souillés :

- Maux de ventre, diarrhée.

Comment conserver les aliments :

- Mettre les aliments dans un récipient propre, le couvrir d'un tissu propre et conserver dans un endroit frais.

- Protéger les aliments contre les mouches, rats, souris, cafards et autres animaux.

Quelques règles d'hygiène à respecter :

- Faire la cuisine pour un seul repas à la fois si nous n'avons pas les moyens de conserver les restes au froid.



- Il faut veiller à consommer les aliments le plus vite possible après leur préparation.

- Ne pas poser les plats par terre.

- Après le repas, débarrasser la table, laver la vaisselle et la ranger.

Prenons des mesures d'hygiène strictes envers les aliments. La consommation d'aliments souillés peut nous rendre très malade.

Trucs et astuces

Un lit qui sent bon :



Pour obtenir un lit qui dégage une odeur de fraîcheur pendant plus de temps, placez des feuilles d'assouplissant pour vêtements dans les taies d'oreiller et sous les draps.

L'odeur de renfermé :



Pour assainir votre maison qui sent le renfermé, vaporisez avec du vinaigre blanc pur vos moquettes et tapis, fermez les fenêtres au moins une heure puis aérez.

Les mauvaises odeurs du linge :



En attendant de les laver, vous pouvez éliminer leur odeur, en les saupoudrant généreusement de bicarbonate de soude.

Odeurs de renfermé ou de moisi des armoires



Videz l'armoire et frottez dans le sens du fil du bois l'intérieur avec un chiffon imbibé d'eau et de vinaigre blanc. L'opération terminée, nettoyez avec un chiffon humide puis laissez sécher.

Bientôt des vêtements pour absorber la pollution ?

Un chimiste et une styliste britanniques sont parvenus à mettre au point un liquide révolutionnaire à ajouter à la lessive. Baptisé CatClo, celui-ci permettrait aux vêtements d'absorber la pollution de l'air. Et si les vêtements devenaient une arme contre la pollution ?

Alors que la production textile consomme chaque année des millions de litres d'eau et émet comme toute industrie de grandes quantités de CO₂, les vêtements pourraient aujourd'hui devenir bien plus écologiques. C'est du moins l'idée qu'ont eu des chercheurs britanniques en transformant nos habits en... pièges à pollution. Pour cela, le professeur Tony Ryan, chimiste à l'université de Sheffield et Helen Storey, de la London College of Fashion notamment, sont parvenus à mettre au point un additif pour lessive baptisé CatClo.

Concrètement, celui-ci est en fait composé de nanoparticules de dioxyde de titane qui s'agrippent étroitement aux vêtements lorsqu'ils sont lavés avec. Ensuite, lorsque ces derniers sont portés et qu'ils entrent en contact avec des molécules d'oxyde d'azote présents dans l'air, les nanoparticules réagissent avec celles-ci et parviennent à les piéger dans le tissu. "C'est l'action de la lumière du jour sur les nanoparticules qui les fait fonctionner de cette manière. Le développement de l'additif n'est qu'une des avancées que nous réalisons en ce moment dans le domaine des matériaux photocatalytiques - des matériaux qui, en présence de lumière, catalysent les réactions chimiques. A travers CatClo, nous cherchons à transformer les vêtements en surface catalytique pour purifier l'air", commente le professeur Ryan.

Les oxydes d'azote produits notamment par les véhicules, sont l'une des principales sources de pollution de l'air dans les



ville. Or, ils peuvent aggraver l'asthme et d'autres maladies respiratoires. Alors que 95% des citoyens européens respireraient un air trop pollué selon une étude, cette invention permettrait à quiconque de se promener dans un espace et d'en nettoyer l'air juste en se déplaçant. Selon les chercheurs, une personne portant un vêtement traité au CatClo serait capable de retirer environ 5 grammes d'oxyde d'azote au cours d'une journée classique, soit l'équivalent de la quantité produite chaque jour par la plupart des voitures.

Un additif sans danger pour la santé

Le procédé a donc de quoi tenter. D'autant plus, qu'il ne produirait aucune odeur ni couleur, et ne poserait aucun risque de pollution dans la mesure où laver les vêtements exposés suffirait à nettoyer les particules piégées et qui n'ont pas déjà été éliminées par le port naturel de l'habit. Ajouté à cela, l'additif serait absolument sans danger et les nanoparticules insoupçonnables pour le

porteur. "Si des milliers de personnes de ville typique utilisaient l'additif, le résultat serait une amélioration significative de la qualité de l'air local", indique le Pr Ryan cité par Phys.org.

"Cet additif crée un potentiel pour une action en communauté et fournir un réel bienfait environnemental qui pourrait aider à réduire les maladies et sauver des vies. A Sheffield, par exemple, si tout le monde lavait ses vêtements avec l'additif, il n'y aurait plus du tout de problèmes de pollution causés par les oxydes d'azote", ajoute-t-il encore. Néanmoins, des tests de sécurité sont actuellement réalisés pour être sûr que le produit n'affecte pas la santé humaine et ne pollue pas les eaux. S'ils s'avèrent concluants, l'additif pourrait alors débarquer sur le marché au cours des prochaines années.

"Nous travaillons aujourd'hui étroitement avec un fabricant de produits de nettoyage respectueux de l'environnement pour commercialiser notre additif de lessive. Nous pensons qu'utiliser l'additif au cours d'un rinçage final dans une machine pleine pourrait potentiellement coûter aussi peu que 10 pence (soit 0,12 euro) - un petit prix à payer contre le fait de savoir qu'on fait quelque chose de tangible pour s'attaquer à la pollution de l'air et augmenter l'espérance de vie des personnes souffrant de problèmes respiratoires. Nous sommes confiants qu'il existe un marché réel et important pour ce produit", conclut le professeur Ryan.

Purgatorius, le plus ancien primate connu était déjà arboricole

Avec 65 millions d'années au compteur, purgatorius est le plus ancien primate connu. A l'aide de l'étude de ses dents et de ses chevilles il est apparu que l'animal était déjà arboricole. Son évolution devait être liée aux plantes à fleurs qui lui fournissaient sa nourriture.

La blague dit que si l'homme descend du singe, le singe descend de l'arbre. Malgré les évidents raccourcis scientifiques pris par cette boutade, la question se posait de savoir si les primates étaient à l'origine arboricoles ou non. Des découvertes liées au plus ancien fossile de primate connu nous aujourd'hui révèlent la réponse. Purgatorius ressemble à un opossum à longue queue et a été contemporain du

tyrannosaure il y a 65 millions d'années. Mais vu qu'il ne dépassait probablement pas les 40 grammes, il est peu probable qu'il ait suscité l'attention du plus célèbre des dinosaures. Il a été découvert dans des gisements de fossiles du Montana. D'après ses dents, les chercheurs estiment que le doyen des primates se nourrissait d'insectes et de végétaux. Dans les premières représentations et vues d'artistes, on avait attribué à l'animal une posture de quadrupède terrestre, mais la découverte de fossiles d'os de chevilles a changé la donne.

Il a été annoncé la semaine dernière lors du 66^e congrès de la société paléontologie des vertébrés que l'animal aurait été en fait

arboricole. Pour arriver à cette conclusion, deux paléontologues américains ont écumé les musées à la recherche de fossiles non attribués en provenance de gisements du Montana. Les chercheurs ont ainsi constaté que des fragments de pattes ressemblaient à celles de primates plus récents. Comme ils correspondaient également au niveau de leur taille, les paléontologues ont alors attribué ces ossements au fameux purgatorius.

Un animal lié aux fruits

L'un d'eux, Stephen Chester de l'université de Yale a expliqué à Nature que "les pieds de cet animal ont

clairement une grande amplitude de mouvement". Une telle souplesse correspond aux besoins des créatures arboricoles qui doivent bien souvent assurer des prises dans des angles et des situations aussi variés que précaires.

Le lien entre leurs habitudes arboricoles et leur consommation d'insectes et de plantes est à rapprocher de la forte diversification des plantes à fleurs à la même période. "Nous pensons qu'il y a un lien entre l'évolution des primates et des plantes, confirme Jonathan Bloch de l'université de Gainesville, l'autre membre de l'équipe. Les fruits ont dû attirer les primates dans les hauteurs des arbres."

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

PLAYMOBIL

Inventeur : **Hans Beck** Date : **1974** Lieu : **Allemagne**

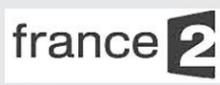
Dès 1970, Hans Beck, chef de la création de Geobra-Brandstätter à Dietehofen, près de Nuremberg (Allemagne), a commencé à élaborer un univers de jouets totalement nouveau. Présenté au Salon du jouet de Nuremberg en 1974, Playmobil a connu la gloire sur-le-champ.



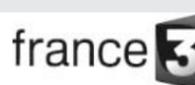
PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



06:00 Voici Timmy : Les tentations de Timmy
06:10 Eliot Kid : Le grand départ
06:25 Eliot Kid : La nature est vivante
06:40 La famille Cro : Les boules
06:45 Tfou
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:20 4 mariages pour 1 lune de miel
10:15 Météo
10:20 Au nom de la vérité
10:50 Au nom de la vérité
11:20 Mon histoire vraie
11:35 Mon histoire vraie
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 L'impensable vérité
16:35 American Wives
17:25 4 mariages pour 1 lune de miel
18:20 Une famille en or
19:05 Le juste prix
19:45 Nos chers voisins
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Météo
20:40 Après le 20h, c'est Canteloup
20:50 MasterChef
23:15 MasterChef se met à table
00:10 New York, section criminelle
00:55 New York, section criminelle : Derniers jours
01:45 Reportages : Mafate...
02:25 Sept à huit
04:00 Découverte du monde
04:30 Musique
04:55 Très chasse, très pêche
05:20 Reportages
05:50 Voici Timmy



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:50 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Une idée de ton père
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le jour où tout a basculé
16:35 Le jour où tout a basculé
17:05 Côté match
17:10 Seriez-vous un bon expert ?
17:45 CD'aujourd'hui
17:50 On n'demande qu'à en rire
18:50 Volte-face
19:40 Une rencontre, une chance
19:50 Météo
20:00 Journal
20:40 Météo
20:45 Des paroles et des actes
22:45 Paris en plus grand
22:50 Grand public
00:20 Dans quelle éta-gère
00:22 Journal de la nuit
00:35 Météo outre-mer
00:36 CD'aujourd'hui
00:40 Faites entrer l'accusé : Trois hommes et un magot
02:05 Toute une histoire
03:05 L'eau de là
03:30 24 heures d'info



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:45 Des histoires et des vies
09:45 Des histoires et des vies
10:40 Edition de l'outre-mer
10:45 Consomag
10:50 Midi en France
11:55 Météo
11:59 Le 12/13
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:55 Météo à la carte
13:45 Si près de chez vous
14:10 Si près de chez vous
14:45 Keno
14:55 Questions cribles au Sénat
16:10 30 millions d'amis
16:35 Culturebox
16:45 Des chiffres et des lettres
17:20 Un livre un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
18:50 Une idée de ton père
18:59 19/20
19:00 Journal régional
19:18 Edition locale
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Et si on changeait le monde
20:15 Plus belle la vie
20:45 La grande soirée cinéma
20:46 Les grandes gueules
22:55 Une rencontre, une chance
22:58 Météo
23:00 Soir/3
23:30 La grande soirée cinéma
23:35 La grande soirée cinéma
23:36 La métamorphose
01:15 France : Manuel Legris
01:20 Libre court
01:21 Mokhtar
01:35 Yasmine et la révolution



06:00 M6 Music
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:15 M6 kid
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
10:05 Météo
10:10 Face au doute : Les nuits de mon mari
11:00 Face au doute : Rumeurs
11:50 Drop Dead Diva : Une longueur d'avance
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Des bleus au coeur
15:30 Miss Yvonne
17:35 Un dîner presque parfait : Spécial Francis Lalanne
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:50 Bones : Karaté kid
21:35 Bones : Rock n'roll turpitudes
22:25 Bones : Le cercle de Moonwick
23:15 Bones : Le procès
00:05 Bones : Tuer n'est pas jouer
00:55 66 minutes
01:55 Météo
02:00 M6 Music



19:00 Sur les ailes des oiseaux : L'Amérique du Sud
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:45 Silex and the city
20:50 Les Tudors
21:35 Les Tudors
22:40 Voyage au coeur du LSD
23:30 Balade en Lada
00:35 The Spiral
01:25 The Spiral
02:10 The Spiral
03:00 The Spiral
03:35 The Spiral
05:00 La main tendue

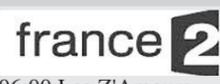


09h30 : darna lekdima (08)
10h00 : waqfet arafa
11h20 : toulatiya el mouqadassa
11h40 : nour el kouffi
12h00 : journal en français+météo
12h25 : el assifa e'samita (07)
13h25 : national géographiques
14h10 : dalila oua zaybaq I (22)
15h00 : virus au paradis "1 ère ptie"
16h30 : tabaluga II (17)
16h50 : ardh el khouyoul (13)
17h15 : el chems el fedhia I (17)
17h35 : takder tarbah n°03
18h00 : journal en amazigh
18h20 : darna lekdima (09)
19h00 : journal en français+météo
19h30 : canal azur "les fog-garas"
20h00 : journal en arabe
20h45 : aid ouachire "béchar"
21h45 : el khaouafi oua el qaouadim fi nasret el islam
00h00 : journal télévisé

PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



06:00 Voici Timmy : Timmy joue au foot
06:10 Eliot Kid
06:25 Eliot Kid
06:40 La famille Cro
06:45 Tfou
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:20 4 mariages pour 1 lune de miel
10:15 Météo
10:20 Au nom de la vérité
10:50 Au nom de la vérité
11:20 Mon histoire vraie
11:35 Mon histoire vraie
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:50 Trafic info
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Esprit maternel
16:35 American Wives
17:25 4 mariages pour 1 lune de miel
18:20 Une famille en or
19:05 Le juste prix
19:45 Nos chers voisins
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Toi toi mon toit
20:35 Trafic info
20:38 Météo
20:40 Après le 20h, c'est Canteloup
20:50 Les Experts : Miami
21:35 Les Experts : Miami
22:20 Les Experts : Miami
23:15 Confessions intimes
01:25 50 mn Inside
02:25 Trafic info
02:28 Tsunami
04:10 Sur les routes d'Ushuaïa : Rencontres étonnantes



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:00 Point route
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Une idée de ton père
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le jour où tout a basculé
16:35 Le jour où tout a basculé
17:00 Côté match
17:05 Point route
17:10 Seriez-vous un bon expert ?
17:50 CD'aujourd'hui
17:55 On n'demande qu'à en rire
18:45 Point route
18:55 Volte-face
19:50 Météo
20:00 Journal
20:35 Emission de solutions
20:40 Météo
20:45 Caïn : Otages
21:35 Caïn : Innocences
22:25 Tirage de l'Euromillion
22:30 Paris en plus grand
22:35 Vous trouvez ça normal ?!
00:15 Taratata
01:45 Dans quelle éta-gère
01:50 Journal de la nuit



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:50 Des histoires et des vies
09:45 Des histoires et des vies
10:40 Edition de l'outre-mer
10:45 Consomag
10:50 Midi en France : Au Crotoy
11:55 Météo
12:00 Le 12/13
12:01 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo à la carte
13:45 Si près de chez vous
14:10 Si près de chez vous
14:40 Keno
14:50 Championnat du monde
16:10 30 millions d'amis
16:40 Culture box
16:45 Des chiffres et des lettres
17:20 Un livre un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
18:50 Une idée de ton père
19:00 19/20
19:01 Journal régional
19:18 Edition locale
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Et si on changeait le monde
20:15 Plus belle la vie
20:45 Faut pas rêver : Au Cambodge
22:35 Une rencontre, une chance
22:38 Météo
22:40 Soir/3
23:10 Enquêtes de régions
00:10 Doc 24
01:03 France : Pierre Herme (chef pâtissier)
01:05 Le match des experts
01:30 Thalassa : Grandes capitales océanes : Palerme la flamboyante
04:20 Plus belle la vie



06:00 M6 Music
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:15 M6 Kid
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
10:05 Météo
10:10 Face au doute : Nuits obscures
11:00 Face au doute : Mauvais garçons
11:50 Drop Dead Diva : Faites vos jeux
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Un ado en danger
15:30 Mariage à la turque
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:50 N.C.I.S. : Enquêtes spéciales : Le sens de la vie
21:40 N.C.I.S. : Enquêtes spéciales : Oedipe et le roi
22:30 N.C.I.S. : Enquêtes spéciales : Mission «Chant d'oiseau»
23:20 N.C.I.S.
00:05 Sex & the City
00:35 Sex & the City
01:10 Sex & the City
01:40 Sex & the City
02:15 Scrubs : Mon nouveau rôle
02:40 Scrubs : Mon grand saut



19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:45 Silex and the city
20:50 Clara s'en va mourir
22:30 Formentera
00:05 Court-circuit
00:06 Na Wéwé
00:30 Une curieuse conjonction
00:45 Tomat
00:55 Contre vents et marées
01:35 Tracks
02:30 Les Tudors : Une reine en danger
03:25 Les Tudors : Etre et ne plus être
04:20 Arts du mythe : Xipe Totec du Mexique



09h30 : sihr el mordjane (09)
10h00 : la mer méditerranée (47)
10h25 : yara (20)
11h00 : la vallée de la brenta
12h00 : journal en français+météo
12h25 : oudhama'e el islam (04)
13h30 : prière du vendredi
14h00 : réflexions
15h00 : bordj el abtal n°07
16h30 : tabaluga I (17)
17h00 : saheq oua laheq II (44)
17h30 : oulama'e el djazair
18h00 : journal en amazigh
18h25 : sihr el mordjane (10)
19h00 : journal en français+météo
19h30 : algérie, génies des lieux
20h00 : journal en arabe
20h45 : mc didine le roi du burger
21h15 : le festival dimajazz
22h15 : senteurs d'algérie "tis-semsilt"
23h10 : akli yahyaten
00h30 : journal en arabe



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba

24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57

Bureau de Tizi-Ouzou

Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A

Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi libre

Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO

EUURL Midi Libre

au capital social de 12.000.000 DA

Compte Bancaire :

SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Eva Longoria

sexy et en pleine forme !

Depuis l'arrêt de *Desperate Housewives*, la série qui l'a révélée au monde entier, Eva Longoria prend du temps pour elle et pour ses nombreux engagements, qu'il s'agisse du domaine caritatif ou politique.



Charlotte Casiraghi

élégante le jour,
glamour la nuit

Charlotte Casiraghi, membre de la famille princière de Monaco, n'a de cesse de parcourir le monde pour assister aux plus beaux événements. Le mois, dernier, c'était dans la Cité des Doges, en pleine Mostra de Venise, que l'élégante brunette avait particulièrement brillé. Hier, c'est dans la capitale ibérique que Charlotte a mis tout le monde sous son charme.

Céline Dion

un autre enfant
pourquoi pas ?

Alors que les jumeaux Eddy et Nelson fêtent aujourd'hui leur deuxième anniversaire, on apprend que leur maman, Céline Dion, à 44 ans, n'exclut pas de leur donner un petit frère ou une petite sœur.

